



RAPPORT DE VÉRIFICATION

Vérification des installations électriques

(Code du travail : Art R.4226-16)
Rapport de vérification périodique

Pièce(s) jointe(s) :
Rapport de vérification dans un établissement recevant du public

N° de rapport : 134210180-002-1 - ERT
Date : 12/12/2025



Accréditation n°3-2016
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Lieu d'intervention :
URM
PLACE DU DOCTEUR BAYLAC
31300 TOULOUSE
Référence Client : 43942172

Date(s) d'intervention :
Du 30/06/2025 au 10/12/2025
Intervenant(s) :
SERGI CHEN
DAVID LAGDER



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 125 pages - Version modèle rapport Electricité_ERT_6.22.3

Liste récapitulative des observations

Observations relatives aux installations du domaine Basse Tension

Localisation		Non-conformité - Préconisation (P)
N° Obs	Références réglementaires	

Ensemble des installations électriques contrôlées

	R. 4226-05	Les coupures et essais des dispositifs différentiels basse tension n'ont pas été autorisés en totalité par l'exploitant, de fait la vérification réglementaire n'est pas exhaustive comme rappelé dans la note DGT QR de mars 2024. (P) Les dispositifs différentiels à courant résiduel (DDR) repérés 'NE' dans le paragraphe RESULTATS DES MESURAGES ET ESSAIS du rapport n'ont pas été essayés. Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire "coupure décalée" après l'établissement d'un plan de coupure.

URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD0C3 Circulation

➤ Prise de courant

Prise au sol, absence de couvercle de protection (circulation entrée principale côté PPR zone D)

	R. 4226-07	Equipement en mauvais état
	NF C15-100 : 66	(P) Le réparer ou le remplacer



URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD0C2 & PLD021 Circulation-attente patient

➤ ADZC0 1-3

	R. 4215-10	Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
	NF C15-100 : 514	(P) A mettre à jour

➤ Prise(s) de courant

Trois prises du couloir dans la longueur et une côté attente chaises bleus

4
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Absence de liaison à la terre pour une prise de courant côté PLD022 et une autre dans la salle d'attente

(P) A relier au circuit de protection par un conducteur de coloration vert-jaune et de section égale à la section des conducteurs actifs de l'alimentation

URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD040 Local technique compresseur

➤ ARMOIRE HAUX

Absence de schémas

5
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique

(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ TGFM

6
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Plastron absent ou déposé (risque de contact direct au niveau de l'appareillage)

(P) A remettre d'urgence

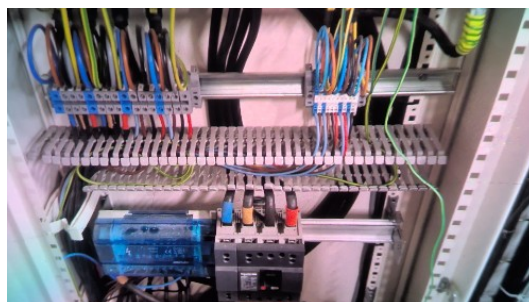


Schéma non à jour et identifications absentes

7
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné

(P) A mettre à jour

➤ Extracteur d'air

8
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Coffret de commande en mauvais état

(P) Remettre en état le coffret de commande



➤ Prise de courant

Prises



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble



URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD048 Atelier petite réparation

➤ Prise de courant

Prises sur la droite



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble

URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD001 Salle Caisson Poste de Commande & PLD034 Attente Patient Couché & PLD033 Box de Réanimation & PLD0C1 SAS

➤ Récepteur CE sur PC - PLD001

Rallonge blanche



R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Entrée de câble défectueuse.
(P) A refaire au niveau de l'entrée dans l'appareil.



URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE016 & PLE017 & PLE018 & PLE019 Sanitaire Publics

➤ Détecteur

Sanitaires handicapés



R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Equipement en mauvais état
(P) Le réparer ou le remplacer

URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE0P1 Local Technique

➤ TD EC 0-1

(Laissé pour mémoire)

13

R. 4215-08
NF C15-100 : 465

Dispositif de coupure d'urgence non opérant
(P) Câbler le circuit de commande associé.

URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE003 Salle de repos

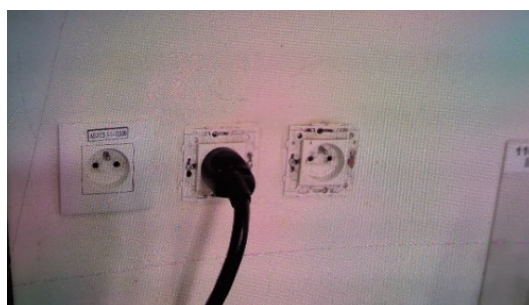
➤ Prise de courant

Trois prises côté cuisson

nouvelle
14
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel inadapté aux influences externes
(P) A remplacer par modèle adapté aux influences externes



URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C2 Circulation

➤ ADZC0 1.1

nouvelle
15
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C4 Circulation

➤ ADZC01-2

nouvelle
16
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF095 Distributeur Automatique de vêtements

➤ Appareil éclairage

Eclairage sur machine

17
nouvelle
observation

R. 4215-09
NF C15-100 : 521

Le mode de pose de la canalisation n'est pas admis
(P) Respecter les dispositions prévues par la norme NF C15-100



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C2 Circulation-1

➤ Observation(s) local

Plusieurs goulottes absente entre les chambres 117 et 116

18

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Absence de couvercle sur la goulotte
(P) A mettre en place



➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z6 B21

19
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C7 & PLC146 Circulation

➤ Prise(s) de courant

Côté local appareil mobile radio

20
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC163 Réserve

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

LED SATI orange

21
nouvelle
observation

R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC170 Lingerie

➤ Prise(s) de courant

22
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

La broche de terre de la prise de courant est cassée
(P) La remplacer par un modèle équivalent



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C4 Circulation

➤ ADZC1 6-1

23
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C2 Circulation-2

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z6 B30

24
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



➤ Prise(s) de courant

Prise sur goulotte proche chambre 102

25
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



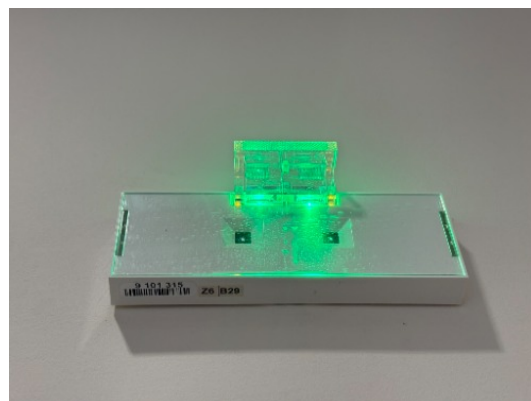
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC108 Salle d'attente

➤ **Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité**

26
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC115 Chambre 105

➤ **Prise(s) de courant**

A l'entrée à gauche



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC106 Chambre 108

➤ **Prise(s) de courant**

En entrant à gauche



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C1 Circulation

➤ **Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité**

4 blocs

29
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



Bloc Z7 B1 > LED SATI orange

30
nouvelle observation

R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état



➤ Prise de courant

Prise la plus à droite entre chambres 112 et 111 (PLC105)

31
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C5 Circulation

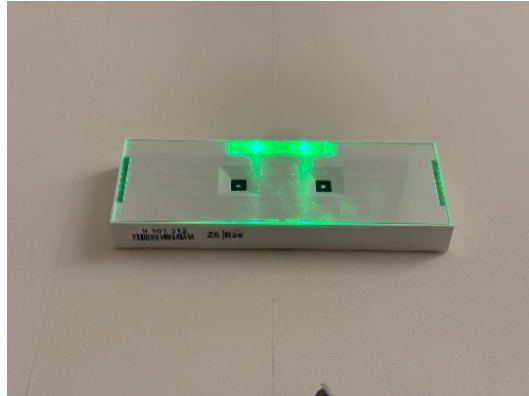
➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z6 B26

32
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC123 Détente personnel

➤ Prise(s) de courant

Prise sous distributeur papier

33
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD151 Salle de Bains

➤ Prise(s) de courant

(Observation laissée pour mémoire)

34
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Prises inadaptées aux influences externes
(P) A remplacer par un matériel IP34 - IK07

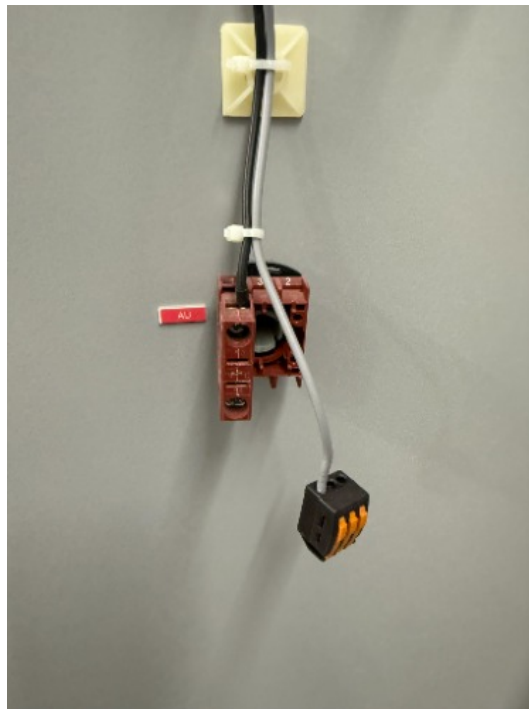
URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD1P1 Local Technique

➤ TDEC1-2

35

R. 4215-08
NF C15-100 : 465

Dispositif de coupure d'urgence non opérant
(P) Câbler le circuit de commande associé.



URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD1C1 & PLD1B1 Circulation

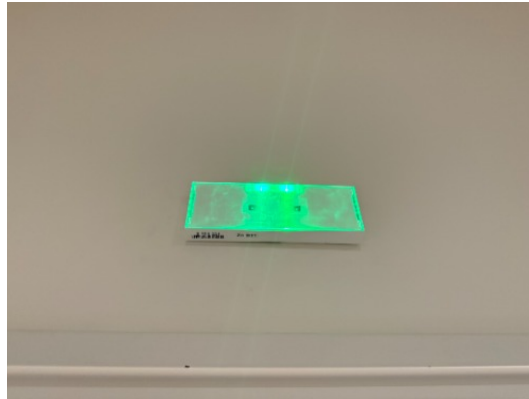
➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z3 B31



R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE E:

➤ Observation(s) local

Circulation proche lave bassin > Bloc Z6 B1

37

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1E1 Circulation

➤ TD PARKING

Schéma non à jour, identifications absentes sur certains départs



R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1D4 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

2 blocs ambiance



R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état



URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C1 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z5 B6



R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1D6 & PLE1D5 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Z4 B29 & Z4B28



R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

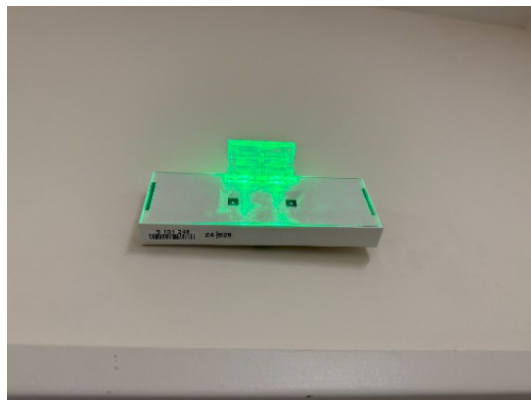


Bloc Z4 B26



R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C5 & PLE1C6 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z5 B11

43
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C7 Circulation

➤ ADZC1 1-2

- Non identifiée

44

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau



➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z4 B14

45
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C9 & PLEC8 & PLE162 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

(Laissé pour mémoire)

46
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

Signalétique absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation
(P) L'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE145 Salle de bain

➤ Prise(s) de courant

Proche porte entrée

47
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Prises inadaptées aux influences externes
(P) A remplacer par un matériel IP34 - IK07

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE154 Box V11

➤ Prise de courant

L'obturateur des prises n'est plus correctement fixé

48
nouvelle
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 530

La fixation de l'appareillage n'est plus correctement assurée.
(P) Y remédier.

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1E2 Parking Ambulances

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc au sol proche de la place 15



R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF138 Box O5 à O9

➤ Observation(s) local

O8

50

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Absence de couvercle sur la goulotte
(P) A mettre en place



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C3 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z5 B30

51
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF131 Poste de Soins

➤ Observation(s) local

Partie bureau soignants

52

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Absence de couvercle sur la goulotte
(P) A mettre en place



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF151 & PLF150 Gare transport & Lingerie

➤ Prise(s) de courant

Goulotte lingerie

53
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF123 Réserve

➤ Prise(s) de courant

Prise Plexo coté porte réserve 1

54
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) S'assurer que le conducteur de protection n'est pas coupé, le cas échéant, remplacer le câble par un modèle équivalent



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF102 Box I

➤ Prise(s) de courant

Prise en rentrant à gauche

55
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) S'assurer que le conducteur de protection n'est pas coupé, le cas échéant, remplacer le câble par un modèle équivalent



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C1 Circulation

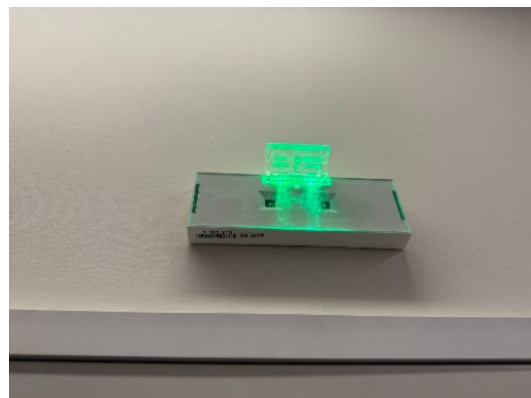
➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z5 B24

56
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

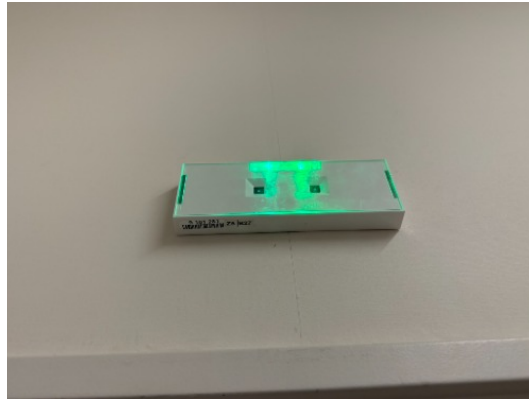


Bloc Z5 B27

57
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF122 Salle de Bains

➤ Prise de courant

58
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel inadapté aux influences externes
(P) A remplacer par modèle adapté aux influences externes

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C5 Circulation

➤ ADZC1 1-1

59
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

Sur la gauche de l'armoire électrique

60
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Câble(s) avec connexions accessibles non IP2x (dominos, connecteurs type borne automatique, etc...)
(P) A placer sous boîtier de degré IP adapté à l'environnement (mini IP2x)

- Non identifiée

61

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau



➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z8 B4

62

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C6 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc en face de la sortie

63
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF163 Accueil

➤ Observation(s) local

Arrêt d'urgence non identifié

64
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage.
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1P1 Local Technique

➤ TDEC 1-3

- Non identifiée

65

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau



URM : - NIV 1: - ZONE F: - Extérieur

➤ Prise de courant

nouvelle
66
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel inadapté aux influences externes
(P) A remplacer par modèle adapté aux influences externes

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2C9 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

(Laissé pour mémoire)

nouvelle
67
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Lampe de veille hors d'usage du bloc autonome (BAES)
(P) A remplacer

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P5 Accès poste HT

➤ Observation(s) local

68

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

La porte d'accès aux locaux techniques n'est pas verrouillée
(P) A fermer à clé, la clé ne sera confiée qu'aux personnes autorisées et habilitées NF C18-510

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q4 Local Technique Vide

➤ **Coffret production vide**

nouvelle
79
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique.
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q5 Local technique air comprimé

➤ **Coffret production air comprimé médical**

nouvelle
70
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique.
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P2 Local Technique

➤ **TD DSP**

Départs D17 PC et DC38 PC absents

nouvelle
71
observation

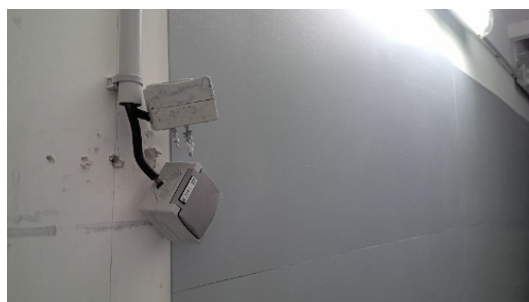
R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P4 Local Déchets

➤ **Prise(s) de courant**

nouvelle
72
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Equipement en mauvais état
(P) Le réparer ou le remplacer

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC208 Restauration

➤ **Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité**

(Laissé pour mémoire)

nouvelle
73
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Lampe de veille hors d'usage du bloc autonome (BAES)
(P) A remplacer
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P3 Local technique

➤ **TD EF/C 2-1**

Non testé en l'absence d'autorisation de couper. Nous n'avons pu vérifier son fonctionnement

74

R. 4215-08
NF C15-100 : 465

Dispositif de coupure d'urgence non opérant
(P) Câbler le circuit de commande associé.

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P9-TGBT 2

➤ Observation(s) local

Stockage interdit dans ce local de service électrique

nouvelle
75
Observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Le local poste BT n'est pas correctement entretenu
(P) Eliminer les différents éléments étrangers qui sont stockés

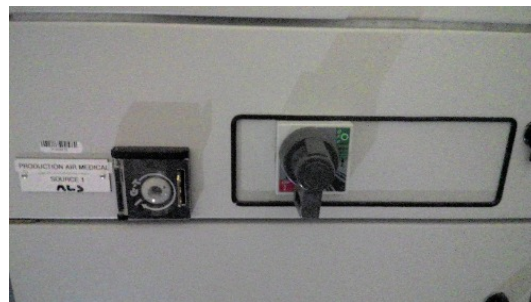
➤ TGBT 2 R+2

Départ Q.26 nouvelle désignation et départ "PRODUCTION AIR MEDICAL SOURCE 1" absent du schéma

nouvelle
76
Observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour



URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q5-TGBT ASI

➤ TGBT ASI R+2

Départ "LOCAL ACCUEIL PARKING" non présent sur le schéma

nouvelle
77
Observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour



URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P7-TGBT 1

➤ Observation(s) local

78

R. 4215-13
NF C15-100 : 729

Stockage interdit dans ce local de service électrique
(P) Supprimer le matériel stocké

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C2-Circulation

➤ ADZC2 6.2

nouvelle
79
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C3-Circulation

➤ Appareil éclairage de sécurité

nouvelle
80
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C5-Circulation

➤ Appareil éclairage de sécurité

nouvelle
81
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

URM : - NIV 2: - ZONE D: - Local PLD2C7

➤ Observation(s) local

Câble non fixé

nouvelle
82
observation

R. 4215-09
NF C15-100 : 521

Le mode de pose de la canalisation n'est pas admis.
(P) Respecter les dispositions prévues par la norme NF C15-100-1.



URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE2C8 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

(Lissé pour mémoire)

83
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

Signalétique absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation

(P) L'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2C8 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

(Lissé pour mémoire)

84
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

Signalétique absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation

(P) L'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2C3 Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

(Lissé pour mémoire)

85
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

Signalétique absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation

(P) L'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF202 & PLF203 Bureau Infirmier

➤ Prise(s) de courant

6 prises de courant sur goulotte

86
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse.

(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble.



URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF261 Salle de repos

➤ Prise(s) de courant

1 prise de courant porte d'entrée

87
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse.
(P) Remplacer le câble d'alimentation par un modèle avec conducteur de protection.



URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF247 Consultation 4

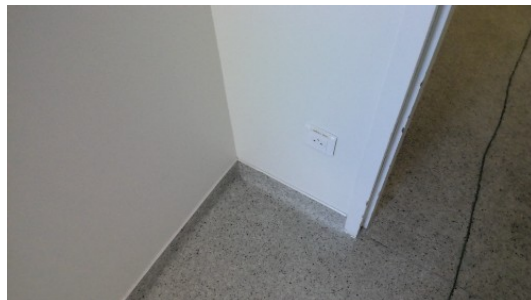
➤ Prise(s) de courant

1 prise de courant à l'entrée

88
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse.
(P) Remplacer le câble d'alimentation par un modèle avec conducteur de protection.



URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC357-Chambre 319

➤ Prise(s) de courant

1 capot d'une prise de courant salle de bain

89
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e).
(P) A remplacer ou à réparer.



URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC370 & PLC371-Poste de soins

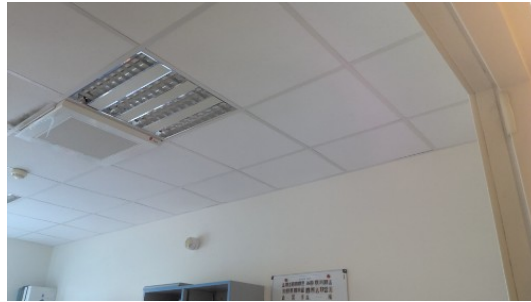
➤ Appareil(s) d'éclairage

1 luminaire proche de la porte d'entrée



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse.
(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble.



URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD308-Bureau back office

➤ Observation(s) local

91

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Absence de couvercle sur la goulotte
(P) A mettre en place



URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD3C1-Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z5 B26

92
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3C1-Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z5 B18

93
nouvelle
observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3P1-Local technique

➤ TD EC 3-2

Laisser pour mémoire en 2025

94

R. 4215-08
NF C15-100 : 465

Dispositif de coupure d'urgence non opérant
(P) Câbler le circuit de commande associé.

URM : - NIV 3: - ZONE F: - PLF304 & PLF305-Poste de soins

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z5 B30



R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C5-Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z10 B31 > LED SATI orange



R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état



URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C6 & PLC476-Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Bloc Z9 B13

97
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties

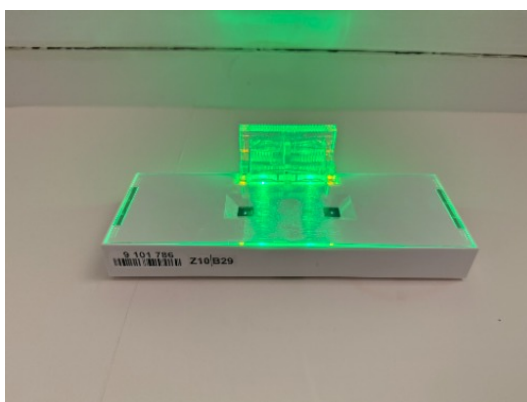


Bloc Z9 B29

98
nouvelle observation

R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



Bloc Z10 B26 > LED SATI orange



R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état



URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC480-Restauration

➤ **Observation(s) local**

100

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Absence de couvercle sur la goulotte
(P) A mettre en place



URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC409-Chambre 456

➤ **Lit médicalisé**

Lit 54102000620

101
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Entrée de câble défectueuse
(P) A refaire au niveau de la fiche.



URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD420-Chambre 439

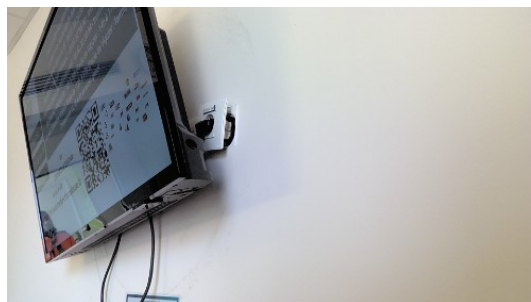
➤ **Prise(s) de courant**

1 prise de courant derrière la télé

102
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse.
(P) A refixer durablement.



URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD466-Bio nettoyage

➤ **Prise(s) de courant**

103
nouvelle
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Cache de protection absent en face avant de la prise de courant
(P) A remplacer

URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD454-Chambre 406

➤ Appareil(s) d'éclairage (Bandeau)

Cache gauche

104
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD457-Chambre 405

➤ Prise(s) de courant

1 prise de courant derrière le lit

105
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e).
(P) A remplacer ou à réparer.



URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD4C1-Circulation extérieure

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

Tous les blocs éteints



R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état



URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE437-Salle de réunion

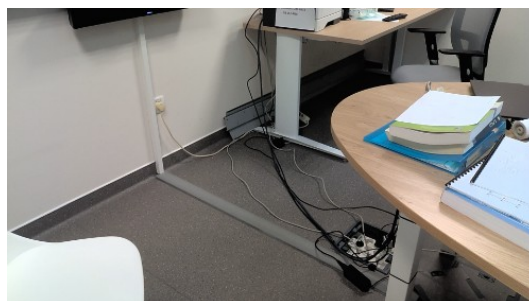
➤ Prise(s) de courant

Bloc de 3 prises de courant côté téléviseur



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité défectueuse (supérieure à 2 ohms) du conducteur de protection.
(P) Vérifier les connexions, rétablir la continuité de terre.



URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE4C2-Circulation

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité

2 blocs



R. 4215-17
Arrêté du 14/12/2011-5

L'éclairage de sécurité d'évacuation n'est pas conforme
(P) La signalétique étant absente sur ou près des appareils d'éclairage de sécurité d'évacuation, l'apposer pour assurer un balisage correct vers les sorties



URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE4P1-Local technique

➤ TD EC 4-2

Bouton AU armoire (Laisser pour mémoire en 2025 car coupure électrique non autorisé)

109

R. 4215-08
NF C15-100 : 465

Dispositif de coupure d'urgence non opérant
(P) Câbler le circuit de commande associé.



URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE423-Chambre de garde

➤ Observation(s) local

110

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Interrupteur de commande de l'éclairage en mauvais état
(P) Le réparer ou le remplacer

URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE422-Chambre de garde

➤ Observation(s) local

Interrupteur

111

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE414-Chambre de garde

➤ **Observation(s) local**

Interrupteur

112

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



URM : - NIV 5: - Terrasse

➤ Appareil(s) d'éclairage masse inac

(Laissé pour mémoire en 2025 car absence de moyen d'accès sur la terrasse)

nouvelle
113
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fixation non satisfaisante de l'éclairage situé à coté de l'armoire TD
DSF 5.3
(P) A refixer durablement

x

Numéro d'observation récurrente

nouvelle
x
observation

Nouvelle observation

(P) : Préconisation

Sommaire

1. Renseignements généraux de l'établissement	47
1.1 Renseignements principaux	47
1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification	48
Documents nécessaires à la vérification	48
Limite(s) d'intervention	48
1.3 Changements importants depuis la précédente vérification	74
2. Caractéristiques principales des installations	75
2.1 Structure de l'établissement	75
Nombre de bâtiments / affectation	75
3. Examen des prescriptions applicables	76
4. Résultats des mesurages et essais	77
4.1 Appareils de mesurage et d'essais utilisés	77
4.2 Résultats	77
Prises de terre	77
Contrôleur(s) permanent(s) d'isolement	77
Dispositifs différentiels à courant résiduel	77
Examen des circuits terminaux	87
5. Résultats des autres vérifications	93
Liste des observations des circuits sans différentiel	93
Liste des observations des tableaux	93
6. Annexes	95
Liste des plans et schémas des installations	95
Liste des plans et schémas des installations archivés par APAVE	97
Tableau Haute Tension	98
Tableau ou Armoire - Caractéristiques des appareillages et canalisations	99
Etendue, méthodologie et critères d'appréciation des mesurages	
Rappels sur les vérifications d'installations électriques	124

1. Renseignements généraux de l'établissement

1.1 Renseignements principaux

Etablissement vérifié :	URM PLACE DU DOCTEUR BAYLAC 31300 TOULOUSE N° Etab : A54136514 N° Mission : C24049962M0048
Installation(s) vérifiée(s) :	HOPITAL PURPAN - BATIMENT Urgences Réanimation Médicales
Activité principale :	ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES
Vérification :	
Nature : Périodicité réglementaire : Dates : Durée (jours) : Date précédente :	Périodique Annuelle Du 30/06/2025 au 10/12/2025 10 05/12/2024
Accompagnement réglementaire :	Total
Accompagnateur :	M. Alexis/Ismael/Benjamin Technicien CHU
Vérificateur(s) :	M. SERGI CHEN MIDI PYRENEES M. DAVID LAGDER
Surveillance des installations :	M. Jean Paul IMBERNON (Responsable)
Registre de contrôle :	a été présenté et signé
Compte-rendu de fin de visite à :	M. Alexis/Ismael/Benjamin Technicien CHU

1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification

Documents nécessaires à la vérification

Descriptif Document	Fourni	Incomplet	Non Fourni	Sans Objet
Plan des locaux avec indication des locaux à risques particulier d'influences externes .			✓	
Schémas unifilaires des installations électriques		✓		
Rapport de vérification initiale : - VERITAS - 145360429.1.R - 20/07/2015	✓			
Rapports des vérifications périodiques antérieures	✓			
Déclaration CE de conformité et notices des matériels installés dans les emplacements à risque d'explosion				✓
Liste des installations de sécurité et effectif maximal des locaux ou bâtiments		✓		
Eléments de traçabilité des essais réglementaires	✓			

- **Renseignements complémentaires**

- Impossibilité technique de réaliser une prise de terre significative.

Limite(s) d'intervention

- Limite(s) d'intervention générale(s)
- Limite(s) d'intervention particulière(s)

Ensemble des installations électriques contrôlées

La continuité à la terre du (des) récepteur(s) noté hauteur inaccessible au paragraphe Examen des circuits terminaux n'a pu être vérifiée.

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM :

Le plan des locaux avec indication des locaux à risques particulier d'influences externes, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ou est incomplet, ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence d'éléments, nous avons proposé un classement des locaux en application du guide UTE C 15 103 à l'exception des locaux présentant un risque d'explosion.

Nous communiquer le plan en cas de désaccord.

L'appareillage et les circuits sur faux-plafonds n'ont pas été inspecté, les démontages à effectuer par l'établissement n'ayant pas été effectués

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

Bien que prévu au contrat, les schémas unifilaires des installations électriques accompagnés si nécessaire d'un synoptique montrant l'articulation des différents tableaux ne nous ont pas été transmis ou sont incomplets ou non à jour, ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) Nous communiquer les éléments manquants. A défaut nous sommes à votre dispositions pour leur création ou leur mise à niveau

En l'absence de schémas complets et d'identifications suffisantes des circuits des tableaux ou coffrets, nous n'avons pu réaliser de synoptique correcte de l'installation

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire

URM : - NIV -1:

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE016 & PLE017 & PLE018 & PLE019 Sanitaire Publics

Sanitaire du fond

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE023 & PLE020 & PLE021 & PLE022 Sanitaire Publics

Sanitaire du fond PLE022

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE0024 Local DAB

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF027 Local rangement

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF032 & PLF031 & PLF030 & PLF029 Sanitaire et douche

LOCAL PLF030

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.**URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF073 & PLF077 & PLF078 & PLF076 & PLF075 PLF074 Sanitaire et douche**

PLF078

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.**URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC148 Chambre 124**

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.**URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC150 Chambre 122**

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.**URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC145 Réserve**

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC113 & PLC112 & PLC111 Sanitaire

PLC112 condamné

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC118 Chambre 102

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC138 Chambre 110

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC107 Chambre 107

Soins en cours au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC131 Chambre 119

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC104 Chambre 112

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC127 Chambre 117

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD117 & PLD 118 Chambre 133

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD121 & PLD 122 Chambre 135

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD123 & PLD 124 Chambre 136

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD126 & PLD 125 Chambre 137

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD138 & PLD 137 Chambre 139

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD129 & PLD 128 & PLD127 Chambre 138

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD140 & PLD 139 & PLD141 Chambre 140

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD103 Local Décédé

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE109 Emprise foncière extension

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE147 Attente Patient

1, 3, V20 et V21

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE158 Box V6/V7

BOX V6

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.**URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE140 Box V2 à V5**

BOX: V2, V2 bis, V3, V4 et V5

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.**URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE163 Bio nettoyage**

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.**URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE152 Box V12 à V18**

V17, V16, V15 bis, V14 et V12

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE157 Box V8

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE135 Box O3

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF138 Box O5 à O9

BOX: 09, 08 et 07

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF148 Sanitaire

Local ou installation(s) en travaux au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF126 Box H1

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF145 Box de soins

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF141 Box H10

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF117 Box B

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF119 SAS Réserve

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - Box polyvalent 2

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - Privé

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - Box apaisement

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF160 Bureau MCO

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF161 Poste Examen IOA

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF179 Box sécurisé

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 1: - ZONE F: - Sanitaire à côté de PLF179

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q2 Local Technique

➤ CAD ITM REA 1

Contrôleur Permanent d'isolement non essayé lors de notre passage pour raison d'exploitation

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q3 Local technique

➤ AD ITM REA2

Contrôleur Permanent d'isolement non essayé lors de notre passage pour raison d'exploitation

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P2 Local Technique

➤ Prise de courant

Sur goulotte

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2C3 Circulation

➤ ADZC2 6-1

Armoire non inspectée en absence d'accès dégagé

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q7 Local Technique

➤ ADITM DECHOC

Contrôleur Permanent d'isolement non essayé lors de notre passage pour raison d'exploitation

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC215 & PLC214 Retour matériel sale et Lavage

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P1 Local technique

➤ Convecteur

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P9-TGBT 2

➤ TGBT 2 R+2

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q1-Poste HT URM2

➤ CELLULE HAUTE TENSION

A votre demande pour des raisons d'exploitation, l'examen hors tension des cellules HT n'a pas été effectué

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q5-TGBT ASI

➤ TGBT ASI R+2

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)
(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD3Q3-Poste HT URM1

- **BOUCLE HTA NORMAL**
- **TERRE BATIMENT**

Pour des raisons d'exploitation, la mesure de la prise de terre n'a pas été réalisée
(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

➤ CELLULE HAUTE TENSION

A votre demande pour des raisons d'exploitation, l'examen hors tension des cellules HT n'a pas été effectué
(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q2- Local TGS

- **TGS NIVEAU R+2**

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)
(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P7-TGBT 1

- **TGBT 1 NIVEAU R+2**

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)
(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE235 Chambre 232

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées
(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE231 Chambre 234

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées
(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE232 Chambre 233

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées
(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE250 Lingerie

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées
(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE F:

local PLF274, PLF277

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF225 Chambre 219

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF229 Chambre 217

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF256 Chambre 206

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF255 Chambre 207

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF237 Chambre 214

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF236 Chambre 215

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF202 & PLF203 Bureau Infirmier

➤ **Prise(s) de courant**

La mesure d'isolement n'a pas été réalisée sans accès possible aux connexions.

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF261 Salle de repos

➤ **Prise(s) de courant**

La mesure d'isolement n'a pas été réalisée sans accès possible aux connexions.

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC365-Chambre 315

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC351-Chambre 322

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC347-Chambre 324

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC340-Chambre 325

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC339-Chambre 326

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC336-Chambre 344

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC335-Chambre 345

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC323-Chambre 349

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC318-Chambre 351

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC314-Chambre 353

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD362-Chambre 302

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD361-Chambre 303

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD345-Chambre 312

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD342-Chambre 313

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD327-Chambre 334

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD326-Chambre 335

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD322-Chambre 338

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD319-Chambre 339

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD315-Chambre 341

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD314-Chambre 342

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE340-Consultation

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE308-Consultation

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE309-Consultation

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE310-Consultation

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE313-Consultation

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE314-Consultation

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE352-Urgence

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 3: - TERRASSE 3EME & 4EME - Terrasses

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC461-Chambre 417

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC462-Chambre 416

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC452-Chambre 421

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC494-Chambre 425

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC493-Chambre 426

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC492-Chambre 444

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC491-Chambre 445

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC428-Chambre 446

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD454-Chambre 406

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD401-Salle de réunion

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD402-Salle de réunion

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE447-Bureau chef de service

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 4: - ZONE E: - PPE445-Bureau médical

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE437-Salle de réunion

➤ Prise(s) de courant

La mesure d'isolement n'a pas été réalisée sans accès possible aux connexions.

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

URM : - NIV 5: - Terrasse

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

➤ TD DSF 5.3

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

➤ TD DSF 5.1

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

1.3 Changements importants depuis la précédente vérification

Il nous a été déclaré l'absence de modifications de structure, d'extension d'installation ou d'affectation des locaux.

2. Caractéristiques principales des installations

2.1 Structure de l'établissement

Nombre de bâtiments / affectation

1. URM

Pour les autres caractéristiques se reporter soit au rapport de vérification initiale, soit au précédent rapport quadriennal de vérification

3. Examen des prescriptions applicables

Se reporter soit au rapport de vérification initiale, soit au précédent rapport quadriennal de vérification

4. Résultats des mesurages et essais

4.1 Appareils de mesure et d'essais utilisés

Continuité/isolément, masses et circuits	Essais des DDR	Tests des CPI	Mesures des prises de terre	Continuité de précision (si requis)
CHAUVIN ARNOUX CA 6011	MEGGER MFT 1835		MEGGER MFT 1835	

4.2 Résultats

Prises de terre

Localisation	Désignation	Conditions de mesure / Barrette	Valeur (Ω)
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD3Q3-Poste HT URM1	TERRE BATIMENT	Ensemble interconnecté	999999

Contrôleur(s) permanent(s) d'isolement

Localisation	Source	Contrôleur permanent d'isolement (CPI)			
		Marque Type	Réglage ($k\Omega$)	Essai ($k\Omega$)	Report
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q2 Local Technique	TRANSFORMAT EUR IT NORMAL REANIMATION 1	SCHNEIDER	150	10000	LOCAL
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q2 Local Technique	TRANSFORMAT EUR IT ONDULE REANIMATION 1	SCHNEIDER	150	10000	LOCAL
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q3 Local technique	TRANSFORMAT EUR IT NORMAL REANIMATION 2	SCHNEIDER	150	10000	LOCAL
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q3 Local technique	TRANSFORMAT EUR IT ONDULE REANIMATION 2	SCHNEIDER	150	10000	LOCAL
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q7 Local Technique	TRANSFORMAT EUR IT NORMAL DECHOQUAGE	SCHNEIDER	150	10000	LOCAL
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q7 Local Technique	TRANSFORMAT EUR IT ONDULE DECHOQAGE	SCHNEIDER	150	10000	LOCAL

Dispositifs différentiels à courant résiduel

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement ($M\Omega$)	N° Obs
			$I\Delta_n$ (mA)	Tempo (s)			

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD0C2 & PLD021 Circulation-attente patient							
➤ ADZC0 1-3							
1	I.127	DDR	300	Inst	NE		
1	I.126	DDR	30	Inst	NE		
1	Q.131	DDR	300	Inst	NE		
6	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
1	Q.125	DDR	30	Inst	NE		
47	Prises de courant	DDR	30	Inst	NE		
1	Caisson d'hyperbare	DDR	30	Inst	NE		
1	Central d'air	DDR	30	Inst	NE		
1	Borne temp	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD040 Local technique compresseur							
➤ ARMOIRE HAUX							
1	0FI1	IDR	30	Inst	NE		
➤ TGFM							
1	Prises de courant Tri	DDR	30	Inst	NE		
2	Prises de courant	DDR	30	Inst	NE		
2	Prises de courant	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE0P1 Local Technique							
➤ TD EC 0-1							
11	Prises de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C2 Circulation							
➤ ADZC0 1.1							
1	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Q.121	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 20A	DDR	30	Inst	NE		
6	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
77	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
1	Q413	DDR	30	Inst	NE		
1	Q393	DDR	300	Inst	NE		
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C4 Circulation							
➤ ADZC01-2							
8	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
16	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C4 Circulation							
➤ ADZC1 6-1							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
7	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
2	Divers 10A	DDR	30	Inst	NE		
1	Q.149	DDR	300	Inst	NE		
15 4	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
2	Divers 20A	DDR	30	Inst	NE		
3	Divers 25A	DDR	300	Inst	NE		
16	Prise de courant Ondulé	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C5 Circulation							
➤ AD ZC1 5-1							
1	Portes auto	DDR	30	Inst	NE		
71	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
5	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
2	Laveo Bassin	DDR	30	Inst	NE		
1	Q.21Q	DDR	30	Inst	NE		
2	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
26	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC écran	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1P1 Local Technique							
➤ TD EC 1-1							
7	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
6	Prise de courant Ondulé	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD1P1 Local Technique							
➤ TDEC1-2							
9	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C7 Circulation							
➤ ADZC1 1-2							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
3	PC (Schneider)	DDR	30	Inst	NE		
21 1	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
2	Écran	DDR	30	Inst	NE		
1	PC (ABB)	DDR	30	Inst	NE		
3	FM	DDR	300	Inst	NE		
1	LV	DDR	30	Inst	NE		
1	Non identifiée	DDR	30	Inst	NE		
1	Lave bassin	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
4	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
4	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
3	Réserve	DDR	30	Inst	NE		
1	CA	DDR	30	Inst	NE		
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
2	Portes auto	DDR	300	Inst	NE		
1	Portes auto	DDR	300	Inst	NE		
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1P1 Local Technique							
➤ TDEC 1-4							
4	Prise de courant	DDR	30		NE		
3	Prise de courant Ondulé	DDR	30		NE		
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C5 Circulation							
➤ ADZC1 1-1							
12	PC (ABB)	DDR	30	Inst	NE		
3	PC ambulance	DDR	30	Inst	NE		
13 7	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	UTL	DDR	300	Inst	NE		
1	FM	DDR	30	Inst	NE		
1	Portes auto	DDR	300	Inst	NE		
2	PC plan blanc	DDR	30	Inst	NE		
2	PC plan blanc	DDR	30	Inst	NE		
9	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
3	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
5	FM	DDR	30	Inst	NE		
1	Q427	DDR	30	Inst	NE		
1	Stores	DDR	30	Inst	NE		
1	Caméras	DDR	30	Inst	NE		
1	UTA	DDR	30	Inst	NE		
1	Non identifiée	DDR	30	Inst	NE		61
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1P1 Local Technique							
➤ TDEC 1-3							
11	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2C6 Circulation							
➤ ADZC2 6-3							
14	Prises de courant	DDR	30		NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
3	Eclairage	DDR	300		NE		
3	Prises de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P8 LT2							
➤ LT2 CTA 1B-10-12 N°13158							
1	Prise de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P9 Sous Station LT1 et LT8							
➤ LT8 Production ECS N° 13165							
1	Prise de courant	DDR	30		NE		
➤ LT1 Sous Station N°13157							
1	Prise de courant	DDR	30		NE		
➤ Coffret S/Station chaud N° 15049							
1	Prise de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q2 Local Technique							
➤ CAD ITM REA 1							
38	Prise de courant	DDR	30		NE		
5	Eclairage	DDR	300		NE		
47	Prise de courant Ondulé	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q2 Local technique							
➤ AD ITM REA1							
38	Prise de courant	DDR	30		NE		
5	Eclairage	DDR	300		NE		
47	Prise de courant Ondulé	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q3 Local technique							
➤ AD ITM REA2							
34	Prise de courant	DDR	30		NE		
5	Eclairage	DDR	300		NE		
48	Prise de courant Ondulé	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P2 Local Technique							
➤ TD DSP							
3	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
1	D17 PC	DDR	30	Inst	NE		
1	Grand mural clim	DDR	30	Inst	NE		
5	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
2	DC 38 PC BAIE C	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2C3 Circulation							
➤ ADZC2 6-1							
20	Prise de courant	DDR	30		NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
4	Eclairage	DDR	300		NE		
4	Prise de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q7 Local Technique							
➤ ADITM DECHOC							
2	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
2	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
3	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
9	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P6 LT4							
➤ LT4 CTA 2 N°13161							
1	Prise de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P7 LT3							
➤ LT3 CTA 7 et B							
1	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P3 Local technique							
➤ TD EF/C 2-1							
6	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
5	Prise de courant Ondulé	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P1 Local technique							
➤ TD CFA							
7	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
3	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C2-Circulation							
➤ ADZC2 6.2							
1	Q.130	DDR	30	Inst	NE		
4	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
80	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	Q.400	DDR	30	Inst	NE		
4	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
2	Divers 16A	DDR	300	Inst	NE		
1	Q.430	DDR	30	Inst	NE		
2	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
5	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P6-Local technique							
➤ ARMOIRE GTB N°2							
1	Divers	DDR	300	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P2-Local LT7							
➤ ARMOIRE LT7 CTA9 N°13164							
1	Prise	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE2P1 LT6							
➤ LT6 CTA 8 N°13163							
1	Prise de courant	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE2C6 Circulation							
➤ ADZC2 2-1							
10	Prise de courant	DDR	30		NE		
1	Lave vaisselle	DDR	30		NE		
1	Lave Bassin	DDR	30		NE		
12	Eclairage	DDR	300		NE		
6	Prise de courant Ondulé	DDR	30		NE		
3	Prise de courant	DDR	30	Inst	B		
1	Alim caméra	DDR	30	Inst	B		
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2P2 Local Technique LT5							
➤ LT5 CTA 3-5-6-11 N°13162							
1	Prise de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2P1 Local Technique							
➤ TDEC 2-3							
7	Prise de courant	DDR	30		NE		
6	prise de courant	DDR	30		NE		
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2C4 Circulation							
➤ ADZC2 1-1							
75	Prise de courant	DDR	30		NE		
1	Lave vaisselle	DDR	30		NE		
1	Lave Bassin	DDR	30		NE		
12	Eclairage	DDR	300		NE		
1	Prise de courant Ondulé	DDR	30		NE		
URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC3C6-Circulation							
➤ AD ZC3 2-1							
94	Prise	DDR	30	Inst	NE		
10	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
2	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
1	Lave bassin	DDR		Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC383-Local technique							
➤ TD EC 3-1							
13	Prises	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC3C1-Circulation							
➤ AD ZC3 3-1							
10	PC	DDR	30	Inst	NE		
3							
5	PC	DDR	30	Inst	NE		
2	FM	DDR	300	Inst	NE		
11	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
2	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
5	FM	DDR	30	Inst	NE		
1	Lave Bassin	DDR	300	Inst	NE		
1	Porte auto	DDR	300	Inst	NE		
2	Lave vaisselle	DDR	30	Inst	NE		
1	Alim UTA	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD3C1-Circulation							
➤ ADZ C34 1-1							
1	Portes auto	DDR	300	Inst	NE		
22	Prise	DDR	30	Inst	NE		
1	FM	DDR	30	Inst	NE		
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
1	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Caméra	DDR	30	Inst	NE		
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3P1-Local technique							
➤ TD EC 3-2							
7	Prises	DDR	30		NE		
URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3C2-Circulation							
➤ ADZ C3 1-1							
11	Prise	DDR	30	Inst	NE		
2							
1	Prise	DDR	30	Inst	NE		
3	FM	DDR	300	Inst	NE		
1	FM	DDR	30	Inst	NE		
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
8	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
2	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
5	FM	DDR	30	Inst	NE		
2	FM	DDR	30	Inst	NE		
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C6 & PLC476-Circulation							
➤ AD ZC4 2-1							
95	Prise	DDR	30		NE		
1	FM	DDR	30	Inst	NE		
11	Eclairage	DDR	30		NE		
1	Eclairage	DDR	300		NE		
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
2	Prise	DDR	30		NE		
URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC483-Local technique							
➤ TD EC 4-1							
13	Prise	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C1-Circulation							
➤ AD ZC4 3-1							
12	Eclairage	DDR	300		NE		
92	Prise	DDR	30		NE		
2	Porte automatique	DDR	300		NE		
3	FM	DDR	30		NE		
2	FM	DDR	30		NE		
3	Prise	DDR	30		NE		
URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD4C1-Circulation extérieure							
➤ AD ZC34 1-2							
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
16	Prise	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE4P1-Local technique							
➤ TD EC 4-2							
9	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	Alimentation commandes	DDR	30	Inst	NE		
URM : - NIV 4: - ZONE F: - PLF4C1-Circulation							
➤ AD ZC4 1-1							
1	Porte auto	DDR	300	Inst	NE		
14 9	Prise	DDR	30		NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			$I_{\Delta n}$ (mA)	Tempo (s)			
1	Eclairage	DDR	300		NE		
2	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		

Significations des abréviations utilisées			
DDR : Disjoncteur Différentiel	IDR : Interrupteur Différentiel	RD : Relais différentiel	$I_{\Delta n}$: Intensité différentielle
B : Bon fonctionnement du différentiel $\leq$ à 1A ou bon fonctionnement mécanique du différentiel $>$ à 1A	M : Fonctionnement incorrect du différentiel $\leq$ à 1A ou fonctionnement incorrect mécanique du différentiel $>$ à 1A	NE : Fonctionnement du différentiel $\leq$ à 1A ou fonctionnement mécanique du différentiel $>$ à 1A non essayé	Tempo : Temporisation

Examen des circuits terminaux

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD0C3 Circulation										
1	Prise de courant								B	2
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD0C2 & PLD021 Circulation-attente patient										
3	Prise(s) de courant								M NM	4
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD040 Local technique compresseur										
1	Extracteur d'air (CE)								B NM	8
2	Prise de courant								M NM	9
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD048 Atelier petite réparation										
6	Prise de courant								M NM	10
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD001 Salle Caisson Poste de Commande & PLD034 Attente Patient Couché &PLD033 Box de Réanimation & PLD0C1 SAS										
1	Récepteur CE sur PC - PLD001								B	11
URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE016 & PLE017 &PLE018 &PLE019 Sanitaire Publics										
1	Détecteur								B	12
URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE003 Salle de repos										
3	Prise de courant								B	14
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF095 Distributeur Automatique de vêtements										
1	Appareil éclairage MIPI									17
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C2 Circulation-1										
2	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								19
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C7 & PLC146 Circulation										
2	Prise(s) de courant								B	20
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC163 Réserve										
1	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								21

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC170 Lingerie										
1	Prise(s) de courant								M	22
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C2 Circulation-2										
7	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								24
140	Prise(s) de courant								B	25
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC108 Salle d'attente										
1	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								26
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC115 Chambre 105										
1	Prise(s) de courant								B	27
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC106 Chambre 108										
30	Prise(s) de courant								B	28
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C1 Circulation										
5	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								29 30
1	Prise de courant								M NM	31
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C5 Circulation										
6	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								32
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC123 Détente personnel										
1	Prise(s) de courant								B	33
URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD151 Salle de Bains										
2	Prise(s) de courant								B	34
URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD1C1 & PLD1B1 Circulation										
5	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								36
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1D4 Circulation										
3	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								39

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C1 Circulation										
4	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								40
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1D6 & PLE1D5 Circulation										
3	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								41 42
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C5 & PLE1C6 Circulation										
4	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								43
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C7 Circulation										
2	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								45
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C9 & PLEC8 & PLE162 Circulation										
6	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								46
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE145 Salle de bain										
1	Prise(s) de courant								B	47
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE154 Box V11										
3	Prise de courant								B	48
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1E2 Parking Ambulances										
1	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								49
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C3 Circulation										
1	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								51
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF151 & PLF150 Gare transport & Lingerie										
7	Prise(s) de courant								B	53
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF123 Réserve										
1	Prise(s) de courant								M	54
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF102 Box I										

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
1	Prise(s) de courant								M NM	55
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C1 Circulation										
4	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								56 57
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF122 Salle de Bains										
1	Prise de courant								B	58
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C5 Circulation										
1	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								62
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C6 Circulation										
1	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								63
URM : - NIV 1: - ZONE F: - Extérieur										
4	Prise de courant								B	66
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2C9 Circulation										
2	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								67
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P4 Local Déchets										
2	Prise(s) de courant								B	72
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC208 Restauration										
2	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								73
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C3-Circulation										
5	Appareil éclairage de sécurité	2								80
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C5-Circulation										
4	Appareil éclairage de sécurité	2								81
URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE2C8 Circulation										
3	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								83
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2C8 Circulation										

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
3	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								84
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2C3 Circulation										
5	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								85
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF202 & PLF203 Bureau Infirmier										
36	Prise(s) de courant								M NM	86
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF261 Salle de repos										
8	Prise(s) de courant								M NM	87
URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF247 Consultation 4										
4	Prise(s) de courant								M	88
URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC357-Chambre 319										
10	Prise(s) de courant								B	89
URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC370 & PLC371-Poste de soins										
1	Appareil(s) d'éclairage(2025)								M NM	90
URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD3C1-Circulation										
6	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								92
URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3C1-Circulation										
12	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								93
URM : - NIV 3: - ZONE F: - PLF304 & PLF305-Poste de soins										
1	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								95
URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C5-Circulation										
4	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								96
URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C6 & PLC476-Circulation										
4	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								97
										98
										99

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC409-Chambre 456										
1	Lit médicalisé								B	101
URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD420-Chambre 439										
17	Prise(s) de courant								B	102
URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD466-Bio nettoyage										
3	Prise(s) de courant								B	103
URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD454-Chambre 406										
2	Appareil(s) d'éclairage (Bandeau) MIPI									104
URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD457-Chambre 405										
13	Prise(s) de courant								B	105
URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD4C1-Circulation extérieure										
5	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								106
URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE437-Salle de réunion										
14	Prise(s) de courant								M NM	107
URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE4C2-Circulation										
4	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								108
URM : - NIV 5: - Terrasse										
1	Appareil(s) d'éclairage masse inac MIPI									113

* En absence de renseignement classe 1

Significations des abréviations utilisées			
Cl : Classe	In : Intensité nominale	B : Continuité satisfaisante	M : Continuité non satisfaisante
Dj : Disjoncteur	DDR : Disjoncteur Différentiel	IDR : Interrupteur Différentiel	I : Interrupteur
Fu : Fusibles	RE : Relais Electronique	PI : Protection Intégrée	PSNE : Protection Surcharge non exigée
RT : Relais Thermique	RM : Relais Magnétique	RMT : Relais Magnétothermique	ND : Non déterminé
MIPI : Masse Inaccessible Protection Intrinsèque – sans objet		NM : Non mesuré	

5. Résultats des autres vérifications

Liste des observations des circuits sans différentiel

Localisation - Désignation	N° Obs
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1P1 Local Technique	
➤ TDEC 1-3	
Non identifiée	65

Liste des observations des tableaux

Localisation - Désignation	N° Obs
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD0C2 & PLD021 Circulation-attente patient	
➤ ADZC0 1-3	3
URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD040 Local technique compresseur	
➤ ARMOIRE HAUX	5
➤ TGFM	6
	7
URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE0P1 Local Technique	
➤ TD EC 0-1	13
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C2 Circulation	
➤ ADZC0 1.1	15
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C4 Circulation	
➤ ADZC01-2	16
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C4 Circulation	
➤ ADZC1 6-1	23
URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD1P1 Local Technique	
➤ TDEC1-2	35
URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1E1 Circulation	
➤ TD PARKING	38
URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C5 Circulation	
➤ ADZC1 1-1	59
	60

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q4 Local Technique Vide

- **Coffret production vide** **69**

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q5 Local technique air comprimé

- **Coffret production air comprimé médical** **70**

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P2 Local Technique

- **TD DSP** **71**

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P3 Local technique

- **TD EF/C 2-1** **74**

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P9-TGBT 2

- **TGBT 2 R+2** **76**

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q5-TGBT ASI

- **TGBT ASI R+2** **77**

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C2-Circulation

- **ADZC2 6.2** **79**

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3P1-Local technique

- **TD EC 3-2** **94**

URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE4P1-Local technique

- **TD EC 4-2** **109**

6. Annexes

Liste des plans et schémas des installations

Référence	Désignation	Origine	Date MAJ Schéma
DOE R+2 0 EDT CFO DET 22702A	TGBT 2	Entreprise	12/12/2014
DOE R+2 0 EDT CFO DET 22703A	TGBT ASI	Entreprise	14/12/2014
DOE R+2 0 EDT CFO DET 22704A	TGS	Entreprise	12/12/2014
DOE R+2 0 EDT CFO DET 22701A	TGBT 1	Entreprise	12/12/2014
DOE RDC 0 ETD CFO DET 22707 A	ADZC0 1-3	Entreprise	13/11/2014
DOE RDC 0 ETD CFO DET 22705 A	ADZC0 1-1	Entreprise	13/11/2014
DOE RDC 0 ETD CFO DET 22706 A	ADZC0 1-2	Entreprise	13/11/2014
DOE R+1 0 ETD CFO DET 22739 A	TDEC 1-2	Entreprise	13/11/2014
DOE R+1 0 ETD CFO DET 22711 A	ADZC1 6-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+1 0 ETD CFO DET 22710 A	ADZC1 5-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+1 0 ETD CFO DET 22738 A	TDEC 1-1	Entreprise	13/11/2014
EXE R+1 0 ETD CFO DET 22730 C	TD PARKING	Entreprise	14/06/2103
DOE R+1 0 ETD CFO DET 22709 A	ADZC1 1-2	Entreprise	13/11/2014
DOE R+1 0 ETD CFO DET 22741 A	TDEC 1-4	Entreprise	13/11/2014
DOE R+1 0 ETD CFO DET 22708 A	ADZC1 1-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+1 0	TDEC 1-3	Entreprise	13/11/2014

Référence	Désignation	Origine	Date MAJ Schéma
ETD CFO DET 22740 A			
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22716 C	ADZC2 6-3	Entreprise	11/06/2015
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22715 B	ADZC2 6-2	Entreprise	11/06/2015
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22713 B	ADZC2 2-1	Entreprise	11/06/2015
DOE R+2 0 ETD CFO DET 13162	LT5 CTA 3-5-6-11	Entreprise	19/08/2013
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22744 A	TDEC 2-3	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22712 B	ADZC2 1-1	Entreprise	01/06/2015
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22725 A	ADITM REA1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22726 A	ADITM REA2	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22731 A	TD DSP	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22714 A	ADZC2 6-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22727 A	ADITM DECHOC	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22742 A	TDEF/C 2-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22732 A	TDCFA	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22718 A	ADZ C3 2-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22745 A	TD EC 3-1	Entreprise	07/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO	ADZ C3 3-1	Entreprise	11/06/2015

Référence	Désignation	Origine	Date MAJ Schéma
DET 22719 B			
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22720 A	ADZ C3 4 1-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22746 A	TD EC 3-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22717 B	ADZ C3 1-1	Entreprise	11/06/2015
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22722 A	AD ZC4 2-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22747 A	TD EC 4-1	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22723 B	AD ZC4 3-1	Entreprise	16/06/2015
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22724 A	AD ZC34 1-2	Entreprise	13/11/2014
DOE R+2 0 ETD CFO DET 22721 A	AD Z4 1-1	Entreprise	13/11/2014

Liste des plans et schémas des installations archivés par APAVE

Lien vers le schéma	Désignation	Facteur de correction	Date de MAJ
AJOUTER	TD EC 0-1	0,8	13/11/2014
NOK	ADZC1 6-1	0,8	
AJOUTER	AD ZC1 5-1	0,8	2025-7-3
NOK	TD DSP	0,8	13/11/2014
AJOUTER	TD EF/C 2-1	0,8	13/11/2014

Tableau Haute Tension

Emplacement et désignation des circuits HT	Dispositif de coupure / protection HT						Canalisations en aval					
	Type	Calibre/ Réglage (A)	Tempo (s)	Seuil	Homopolaire	Pdc (KA)	Type Liaison	Nombre	Section (mm²)	Nature	L (m)	Pose
URM : > NIV 2: > ZONE D: > PLD2Q1-Poste HT URM2												
➤ CELLULE HAUTE TENSION												
Ik max :	Référence client :		Armoire amont :									
.URM TR2 vers TGBT 2	IF HT	100				31,5						
URM : > NIV 2: > ZONE D: > PLD3Q3-Poste HT URM1												
➤ CELLULE HAUTE TENSION												
Ik max :	Référence client :		Armoire amont :									
.URM TR1 vers TGBT 1	IF HT	100				31,5						

Significations des abréviations utilisées		
HT : Haute tension	Ik max : Intensité de court-circuit maximale	Dj 1S HT : Disjoncteur simple sectionnement
L : Longueur	Arriv HT : Interrupteur arrivée HT	Dj 2S HT : Disjoncteur double sectionnements
PdC : Pouvoir de coupure	Dep HT : Interrupteur départ HT	Wh TT/TC HT : Interrupteur comptage HT
Aux HT : Auxiliaire HT	I HT : Interrupteur HT	IF HT : Interrupteur fusible HT

Tableau ou Armoire - Caractéristiques des appareillages et canalisations

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection						Canalisations					
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE

URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD0C2 & PLD021 Circulation-attente patient

➤ ADZC0 1-3

Ik3 max : 12,58 kA **Ik1 max :** 6,64 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV	4/0	125	125								
. 1	I.10	IS	4/0	100	100								
. 1	I.20	IS	4/0	100	100								
. 1	I.127	DDR	2/2	10	10	D	300	10					
. 1	I.126	DDR	2/2	20	20	C	30	10					
. 1	Q.131	DDR	4/4	16	16	C	300	10					
. 6	DIVERS 10A	DDR	2/1	10		C	300	10					
. 1	Q.125	DDR	2/1	10		C	30	10					
. 47	Prises de courant	DDR	2/1	16	16	C	30	10					
. 1	Général Ondulé	INV	4/0	160									
. 1	Caisson d'hyperbare	DDR	4/4	63	63	C	30	10					
. 1	Central d'air	DDR	4/4	32	32	C	30	10					
. 1	Borne temp	DDR	4/4	16	16	C	30	10					

URM : - NIV 0: - ZONE D: - PLD040 Local technique compresseur

➤ ARMOIRE HAUX

Ik3 max : ND kA **Ik1 max :** ND kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	I	4/0	32	32								
. 1	0FI1	IDR	4/0	40	40		30						

➤ TGFM

Ik3 max : ND kA **Ik1 max :** nd kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	Dj	4/4	160	160	C	25						
. 2	DIVERS 50A	Dj	4/4	50	50	D	10	U1000R 2V		1x10	1x10	1x10	
. 1	D3	Dj	4/4	40	40	C	10	U1000R 2V		1x10	1x10	1x10	
. 1	D6	Dj	4/3	40	40	C	10	U1000R 2V		1x10	1x10	1x10	
. 1	Non identifiée	Dj	2/2	10	10	C	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5	
. 1	Prises de courant Tri	DDR	4/3	16	16	C	30	6					
. 2	Prises de courant	DDR	2/1	16	16	C	30	6					
. 2	Prises de courant	DDR	2/1	20	20	C	30	6					

URM : - NIV 0: - ZONE E: - PLE0P1 Local Technique

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg (1)	IΔn (mA) (2)	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
➤ TD EC 0-1													
Ik3 max : 1.09 kA		Ik1 max : 0.55 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	4/0	10									
. 11	Prises de courant	DDR	2/1	10			30						
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C2 Circulation													
➤ ADZC0 1.1													
Ik3 max : 6,4 kA		Ik1 max : 3,27 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	160	160								
. 1	Eclairage	DDR	4/3	10	10	D	300	10					
. 1	Q.121	DDR	2/2	25	25	C	30	10					
. 2	DIVERS 20A	DDR	2/2	20	20	C	30	10					
. 6	Eclairage	DDR	2/1	10	10	C	300	10					
. 77	Prise de courant	DDR	2/2	16		C	30	10					
. 1	Q413	DDR	2/2	15	15	C	30	10					
. 1	Q393	DDR	2/2	16	16	C	300	10					
. 1	Général Ondulé	INV	4/0	160									
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF0C4 Circulation													
➤ ADZC01-2													
Ik3 max : 3,92 kA		Ik1 max : 1,98 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	160	160								
. 8	DIVERS 10A	DDR	2/2	10	10	C	30	10					
. 2	DIVERS 10A	DDR	4/4	10	10	C	300	10					
. 16	DIVERS 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10					
. 1	Général Ondulé	INV	4/0	160									
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF091 Distributeur Automatique de vêtements													
➤ COFFRET COMPRESSEUR													
Ik3 max : nd kA		Ik1 max : nd kA		Id :		F : 0.8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	IS	3/0	20	20								
URM : - NIV 0: - ZONE F: - PLF095 Distributeur Automatique de vêtements													
➤ COFFRET COMPRESSEUR													
Ik3 max : nd kA		Ik1 max : nd kA		Id :		F : 0.8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	IS	3/0	20	20								
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C4 Circulation													

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge Ith (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
➤ ADZC1 6-1													
Ik3 max : 5,46 kA		Ik1 max : 2,84 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	160	160								
. 7	Divers 10A	DDR	2/2	10		C	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Divers 10A	DDR	2/2	10		C	30	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Q.149	DDR	2/2	10	10	D	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 154	Prise de courant	DDR	2/1	16		C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	Divers 20A	DDR	4/4	20	20	C	30	6	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 3	Divers 25A	DDR	2/2	25	25	C	300	6	U1000R 2V		1x4	1x4	1x4
. 1	Général Ondulé	INV	4/0	160									
. 16	Prise de courant Ondulé	DDR	2/2	16		C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1C5 Circulation													
➤ AD ZC1 5-1													
Ik3 max : 11.27 kA		Ik1 max : 6.23 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	160	160								
. 1	Portes auto	DDR	2/2	10	10	D	30	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 71	Divers 16A	DDR	2/2	16		C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 5	Divers 10A	DDR	2/2	10		C	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Laveo Bassin	DDR	2/2	25	25	C	30	10	U1000R 2V		1x4	1x4	1x4
. 1	I.20	IS	4/0	125	125								
. 1	Q.21Q	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	Divers 10A	DDR	2/2	10		C	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	I.50	IS	4/0	125	125								
. 26	Divers 16A	DDR	2/2	16		C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	PC écran	DDR	2/2	10	10	C	30	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
URM : - NIV 1: - ZONE C: - PLC1P1 Local Technique													
➤ TD EC 1-1													
Ik3 max : 8,80 kA		Ik1 max : 4,72 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	4/0	63	63				U1000R		1x25	1x25	1x25

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg (1)	IΔn (mA) (2)	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
									2V				
. 7	Prise de courant	DDR	2/2	16	16	C	30	6	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Général Ondulé	I	4/0	63	63				U1000R 2V		1x25	1x25	1x25
. 6	Prise de courant Ondulé	DDR	2/2	16	16	C	30	6	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

URM : - NIV 1: - ZONE D: - PLD1P1 Local Technique

➤ TDEC1-2

Ik3 max : 1,90 kA **Ik1 max :** 0,96 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 2	Général	IS	4/0	63	63								
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 1	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 9	Prise de courant	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Ventilation	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Commandes	Dj	2/1	10	10	C		10					

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1E1 Circulation

➤ TD PARKING

Ik3 max : 0.8 kA **Ik1 max :** 0.4 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	IS	4/0	160	160								
. 1	Q12	Dj	4/4	40	40	C		10					
. 1	Q11	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 2	DIVERS 10A	Dj	2/2	10	10	C		10					
. 2	DIVERS 16A	Dj	2/2	16	16	C		10					
. 2	DIVERS 16A	Dj	4/4	16	16	C		10					

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1C7 Circulation

➤ ADZC1 1-2

Ik3 max : 18,02 kA **Ik1 max :** 9,91 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 2	TGBT	IS	4/0	250	250								
. 1	PC	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		25					
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 3	PC (Schneider)	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 3	Général	IS	4/0	200	200								
. 211	Prise de courant	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	Écran	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	CA	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim 48V	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 1	Coupure 24V SSI	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 2	FM	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	PC (ABB)	DDR	2/1	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	Alim	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	DDR	2/2	25	25	C	300	15	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 2	Chariot PDJ	Dj	3/3	20	20	C		15	U1000R 2V		1x2,5		1x2,5
. 1	LV	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Transfo Ackerman	Dj	2/2	10	10	C		15					
. 1	Non identifiée	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Lave bassin	DDR	2/2	20	20	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C		25					
. 4	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 4	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 30	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	Dj	2/2	16	16	C		10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Q404	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	TGBT	Dj	4/4	250	200	400		50					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C		20					
. 3	Réserve	DDR	2/2	16	16	C	30	15					
. 1	CA	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	FM	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Portes auto	DDR	2/2	10	10	D	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	TD	Dj	4/4	32	32	C		20	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 1	Portes auto	DDR	2/2	10	10	C	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE

URM : - NIV 1: - ZONE E: - PLE1P1 Local Technique

➤ **TDEC 1-4**
Ik3 max : 3,5 kA **Ik1 max :** 1,79 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	I	4/0	63									
. 4	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
. 1	Général Ondulé	I	4/0	63									
. 3	Prise de courant Ondulé	DDR	2/1	16			30						

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1C5 Circulation

➤ **ADZC1 1-1**
Ik3 max : 7,71 kA **Ik1 max :** 3,97 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 2	TGBT	Dj	4/4	160	110	1100	50						
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C	10	U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C	20	U1000R 2V			1x10	1x10	1x10
. 2	Parafoudre	Dj	2/2	6	6	C	10	U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 12	PC (ABB)	DDR	2/1	16	16	C	30	10 U1000R 2V			1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C	10						
. 3	PC ambulance	DDR	4/4	16	16	C	30	10 U1000R 2V			1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 137	PC	DDR	2/2	16	16	C	30	15 U1000R 2V			1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	UTL	DDR	2/2	10	10	C	300	15 U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 9	FM	Dj	2/1	10	10	C	10	U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	FM	DDR	2/2	20	20	C	30	15 U1000R 2V			1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	TD	Dj	4/4	32	32	C	10	U1000R 2V			1x6	1x6	1x6
. 1	Portes auto	DDR	2/2	10	10	D	300	10 U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	PC plan blanc	DDR	2/2	20	20	C	30	10 U1000R 2V			1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	PC plan blanc	DDR	2/2	32	32	C	30	10 U1000R 2V			1x10	1x10	1x10
. 26	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C	10	U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 9	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	300	15 U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	30	15 U1000R 2V			1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 4	Général	IS	4/0	160	160								
. 5	FM	DDR	2/2	10	10	C	30	15 U1000R			1x1,5	1x1,5	1x1,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
									2V				
. 1	Q427	DDR	2/1	16	16	C	30	6	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Stores	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Transfo Ackerman	Dj	2/2	10	10	C		10					
. 2	VR	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	FM	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	TGBT	IS	4/0	160	160								
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 1	CA	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 1	Caméras	DDR	2/2	10	10	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	UTA	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Non identifiée	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	UTL	Dj	2/2	16	16	C		10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 2	FM	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 1	Alim switch	Dj	2/1	6	6	C		10					

URM : - NIV 1: - ZONE F: - PLF1P1 Local Technique

➤ **TDEC 1-3**
Ik3 max : 1,61 kA

Ik1 max : 0,81 kA

Id :
F : 0,8

Référence client :
Armoire amont :

. 2	Général	I	4/0	63									
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 1	PC	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 11	Prise de courant	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Ventilation	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Non identifiée	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2C6 Circulation

➤ **ADZC2 6-3**

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
lk3 max : 3,87 kA		lk1 max : 1,96 kA		Id :					F : 0,8				
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	4/0	160									
. 14	Prises de courant	DDR	2/1	16			30						
. 3	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 1	Général Ondulé	I	4/0	160									
. 3	Prises de courant	DDR	2/1	16			30						
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P8 LT2													
➤ LT2 CTA 1B-10-12 N°13158													
lk3 max :		lk1 max :		Id :					F : 0,8				
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	100									
. 1	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P9 Sous Station LT1 et LT8													
➤ LT8 Production ECS N° 13165													
lk3 max : 1,3 kA		lk1 max :		Id :					F : 0,8				
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	40									
. 1	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
➤ LT1 Sous Station N°13157													
lk3 max : 5,3 kA		lk1 max :		Id :					F : 0,8				
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	100	100								
. 1	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
➤ Coffret S/Station chaud N° 15049													
lk3 max :		lk1 max :		Id :					F : 0,8				
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	2/0	32	32								
. 1	Prise de courant	DDR	2/1	10	10	C	30	6					
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q2 Local Technique													
➤ CAD ITM REA 1													
lk3 max : 10,52 kA		lk1 max : 5,86 kA		Id :					F : 0,8				
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	4/0	160									
. 38	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
. 5	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 1	Général Ondulé	I	4/0	160									
. 47	Prise de courant Ondulé	DDR	2/1	16			30						

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg (1)	IΔn (mA) (2)	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q2 Local technique													
➤ AD ITM REA1													
Ik3 max : 10,05 kA		Ik1 max : 5,24 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	4/0	160									
. 38	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
. 5	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 1	Général Ondulé	I	4/0	160									
. 47	Prise de courant Ondulé	DDR	2/1	16			30						
. 1	CPI												
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q3 Local technique													
➤ AD ITM REA2													
Ik3 max : 7,57 kA		Ik1 max : 4,04 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	4/0	160									
. 34	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
. 5	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 1	Général Ondulé	I	4/0	160									
. 48	Prise de courant Ondulé	DDR	2/1	16			30						
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q4 Local Technique Vide													
➤ Coffret production vide													
Ik3 max :		Ik1 max :		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	40									
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q5 Local technique air comprimé													
➤ Coffret production air comprimé médical													
Ik3 max :		Ik1 max :		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	INV	4/0	63									
URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P2 Local Technique													
➤ TD DSP													
Ik3 max : 2,73 kA		Ik1 max : 1,38 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	IS	4/0	63	63								
. 1	Q11	Dj	4/4	10	10	C	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5	
. 3	Divers 10A	Dj	2/2	10	10	C	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5	
. 3	Prise de courant	DDR	2/2	16	16	C	30	10 U1000R		1x2,5	1x2,5	1x2,5	

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôle	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
									2V				
. 1	D17 PC	DDR	2/2	32	32	C	30	6	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 1	Q17	Dj	4/4	10	10	C		6	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Grand mural clim	DDR	2/2	20	20	D	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Général Ondulé	IS	4/0	63	63								
. 1	Q32	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 5	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	DC 38 PC BAIE C	DDR	2/2	32	32	C	30	6	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2C3 Circulation

➤ ADZC2 6-1

Ik3 max : 25,13 kA **Ik1 max :** 14,36 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV	4/0	125									
. 20	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
. 4	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 1	Général Ondulé	INV	4/0	160									
. 4	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2Q7 Local Technique

➤ ADITM DECHOC

Ik3 max : 10,87 kA **Ik1 max :** 5,63 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV	4/0	160	160								
. 1	I.10	IS	4/0	63	63								
. 2	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	Divers 10A	DDR	2/2	10	10	D	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	Divers 10A	DDR	2/2	10	10	C	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Général Ondulé	INV	4/0	160									
. 1	I.20	IS	2/0	63	63								
. 1	I.40	IS	2/0	63	63								
. 9	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	ADITMDECHO	Dj	4/4	63	39	78		50	U1000R 2V		1x10	1x10	1x10
. 2	ADITMREA1	Dj	4/4	63	46	92		50	U1000R 2V		1x25	1x25	1x25
. 2	ADZC2.6-3	Dj	4/4	63	54	108		50	U1000R 2V		1x25	1x25	1x25

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg (1)	IΔn (mA) (2)	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 2	ADZC1.5-1	Dj	4/4	160	110	220		50	U1000R 2V		1x50	1x50	1x50

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P6 LT4

➤ LT4 CTA 2 N°13161

Ik3 max : 4,9 kA **Ik1 max :** **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV	4/0	63	63								
. 1	Prise de courant	DDR	2/1	10			30						

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P7 LT3

➤ LT3 CTA 7 et B

Ik3 max : 1,8 kA **Ik1 max :** **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV	4/0	40									
. 1	Prise de courant	DDR	2/1	10	10	C	30	6					

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P3 Local technique

➤ TD EF/C 2-1

Ik3 max : 3,03 kA **Ik1 max :** 1,54 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	IS	4/0	63	63								
. 6	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Général Ondulé	IS	4/0	63	63								
. 5	Prise de courant Ondulé	DDR	2/2	16		C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

URM : - NIV 2: - ZONE C: - PLC2P1 Local technique

➤ TD CFA

Ik3 max : - kA **Ik1 max :** - kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	IS	4/0	63	63								
. 7	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Général Ondulé	IS	4/0	63	63								
. 3	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P8-Couloir technique

➤ COFFRET GTIE

Ik3 max : ND kA **Ik1 max :** ND kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV	2/0	25	25								
-----	---------	-----	-----	----	----	--	--	--	--	--	--	--	--

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P9-TGBT 2													
➤ SOURCE AUXILIAIRE NIVEAU R+2													
Ik3 max : ND kA		Ik1 max : ND kA		Id :		F : 0.8							
Référence client :				Armoire amont :									
. 2	GENERAL X2	IS	2/0	40	40								
. 5	DIVERS 10A	Dj	2/2	10	10	C		6	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
➤ TGBT 2 R+2													
Ik3 max : 68,56 kA		Ik1 max : 61,34 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :				Armoire amont :									
. 2	Général	Dj	4/4	2500									
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q1-Poste HT URM2													
➤ ARMOIRE DG BTS NIVEAU R+2													
Ik3 max :		Ik1 max :		Id :		F : 0,8							
Référence client :				Armoire amont :									
. 1	Alim TGS	Dj	4/4	400									
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q5-TGBT ASI													
➤ INVERSEUR BYPASS NIVEAU R+2													
Ik3 max : 40,86 kA		Ik1 max : 12 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :				Armoire amont :									
. 1	BYPASS	INV	4/0	250	250								
➤ TGBT ASI R+2													
Ik3 max : 27,75 kA		Ik1 max : 16,23 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :				Armoire amont :									
. 1	I.001 ARRIVEE ONDULE	ISF	4/4	250	250								
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD3Q3-Poste HT URM1													
➤ ARMOIRE DG BTS NIVEAU R+2													
Ik3 max :		Ik1 max :		Id :		F : 0,8							
Référence client :				Armoire amont :									
. 1	Alim TGS	Dj	4/4	400									
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2Q2- Local TGS													
➤ TGS NIVEAU R+2													
Ik3 max : 29,8 kA		Ik1 max : 24,81 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :				Armoire amont :									
. 2	Général	Dj	4/4	400	400								
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P7-TGBT 1													

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
➤ SOURCE AUXILIAIRE													
Ik3 max : ND kA		Ik1 max : ND kA		Id :		F : 0.8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 2	GENERAL X2	IS	2/0	40	40								
. 5	DIVERS 10A	Dj	2/2	10	10	C		6	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
➤ TGBT 1 NIVEAU R+2													
Ik3 max : 68,66 kA		Ik1 max : 61,34 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général TGBT +1	Dj	4/4	2500	2500								
. 1	Général TGBT +2	Dj	4/4	2500	2500								
URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2C2-Circulation													
➤ ADZC2 6.2													
Ik3 max : 5.31 kA		Ik1 max : 1.75 kA		Id :		F : 0.8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	INVERSEUR	INV	4/0	125	125								
. 1	I.10	IS	4/0	100	100								
. 2	Divers 10A	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Q.002	Dj	4/4	40	40	C		25	U1000R 2V		1x10	1x10	1x10
. 2	Divers 6A	Dj	2/2	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 6	Divers 10A	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Q.130	DDR	2/2	10	10	C	30	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 4	Divers 10A	DDR	2/2	10	10	C	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	I.20	IS	4/0	100	100								
. 1	Q.201	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Divers 10A	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 80	DIVERS 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Q.400	DDR	3/3	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5		1x2,5
. 1	I.30	IS	4/0	100	100								
. 2	Divers 10A	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 9	Divers 10A	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 4	Divers 10A	DDR	2/2	10	10	C	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Divers 16A	DDR	4/4	16	16	C	300	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôle	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 1	Q.430	DDR	2/1	16	16	D	30	6	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	INVERSEUR	INV	4/0	160	160								
. 1	I.50	IS	4/0	100	100								
. 5	Divers 6A	Dj	2/2	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	UTL PLD240	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 5	Divers 16A	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P6-Local technique

➤ **ARMOIRE GTB N°2**
Ik3 max : **Ik1 max :** **Id :** **F : 0,8**
Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	Dj	20	20									
. 1	Divers	DDR 2/2	10	10	C	300	6						

URM : - NIV 2: - ZONE D: - PLD2P2-Local LT7

➤ **ARMOIRE LT7 CTA9 N°13164**
Ik3 max : ND kA **Ik1 max :** ND kA **Id :** **F : 0,8**
Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV 4/0	40	40									
. 1	Prise	DDR 2/1	16	16	C	30	6	U1000R 2V			1x2,5	1x2,5	1x2,5

URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE2P1 LT6

➤ **LT6 CTA 8 N°13163**
Ik3 max : 1,3 kA **Ik1 max :** 0,6 kA **Id :** **F : 0,8**
Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	INV 4/0	40	40									
. 1	Prise de courant	DDR 2/1	10	10	C	30	6						

URM : - NIV 2: - ZONE E: - PLE2C6 Circulation

➤ **ADZC2 2-1**
Ik3 max : 16,22 kA **Ik1 max :** 9,84 kA **Id :** **F : 0,8**
Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	I 4/0	125										
. 101	Prise de courant	DDR 2/2	16				30						
. 1	Lave vaisselle	DDR 2/1	10				30						
. 1	Lave Bassin	DDR 2/1	10				30						
. 12	Eclairage	DDR 2/1	10				300						
. 1	Général Ondulé	I 4/0	160										

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôle	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg (1)	IΔn (mA) (2)	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 6	Prise de courant Ondulé	DDR	2/2	16			30						
. 3	Prise de courant	DDR	2/1	16	16	C	30	6					
. 1	Alim caméra	DDR	2/1	10	10	C	30	6					

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2P2 Local Technique LT5

➤ LT5 CTA 3-5-6-11 N°13162

Ik3 max : 5 kA **Ik1 max :** 2,6 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	I	4/0	125									
. 1	Prise de courant	DDR	2/1	10	10	C	30	6					

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2P1 Local Technique

➤ TDEC 2-3

Ik3 max : 1,71 kA **Ik1 max :** 0,86 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	I	4/0	63									
. 7	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
. 1	Général Ondulé	I	4/0	63									
. 6	prise de courant	DDR	2/1	16			30						

URM : - NIV 2: - ZONE F: - PLF2C4 Circulation

➤ ADZC2 1-1

Ik3 max : 11,83 kA **Ik1 max :** 6,72 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1	Général	I	4/0	125									
. 75	Prise de courant	DDR	2/1	16			30						
. 1	Lave vaisselle	DDR	2/1	10			30						
. 1	Lave Bassin	DDR	2/1	10			30						
. 12	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 1	Général Ondulé	I	4/0	160									
. 1	Prise de courant Ondulé	DDR	2/1	16			30						

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC3C6-Circulation

➤ AD ZC3 2-1

Ik3 max : 10,69 kA **Ik1 max :** 5,94 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 2	TGBT	Dj	4/4	125	100	1000	50						
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C	15						
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C	20						
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C	10						
. 4	Général	IS	4/0	100	100								
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C	15						
. 94	Prise	DDR	2/1	16	16	C	30	15	U1000R		1x2,5	1x2,5	1x2,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
									2V				
. 5	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 10	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 6	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	FM	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	TGBT	IS	4/0	160	160								
. 1	Lave bassin	DDR	2/2	25	25	C		15					
. 1	URMR+3	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Alim	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 1	FM	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim switch	Dj	2/1	6	6	C		10					

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC383-Local technique

➤ TD EC 3-1

Ik3 max : 5,6 kA

Ik1 max : 2,9 kA

Id :

F : 0,8

Référence client :

Armoire amont :

. 2	Général	IS	4/0	160	160								
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 1	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 13	Prises	DDR	2/1	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Ventilation	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	10	10	C		10					

URM : - NIV 3: - ZONE C: - PLC3C1-Circulation

➤ AD ZC3 3-1

Ik3 max : 17,58 kA

Ik1 max : 10,87 kA

Id :

F : 0,8

Référence client :

Armoire amont :

. 2	TGBT	Dj	4/4	160	160	320		50					
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		25					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C		20					
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 4	Général	IS	4/0	160	160								
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C		25					
. 103	PC	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge Ith (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 5	PC	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 8	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	FM	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	TD	Dj	4/4	32	32	C		20	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 10	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 11	Eclairage	DDR	2/2	10		C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Eclairage	DDR	2/2	10		C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Réserve	Dj	3/3	20	20	C		25					
. 5	FM	DDR	4/4	16	16	C	30	25	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Lave Bassin	DDR	2/2	25	25	C	300	10	U1000R 2V		1x4	1x4	1x4
. 2	Chariot petit dej	Dj	3/3	20	20	C		25	U1000R 2V		1x2,5		1x2,5
. 1	Porte auto	DDR	2/2	10	10	D	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Lave vaisselle	DDR	4/4	16		C	30	25	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Afficheur malades	Dj	2/2	10	10	C		15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	TGBT	IS	4/0	160	160								
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim UTA	DDR	2/2	16	16	C	30	15					
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 3	FM	Dj	2/1	6	6	C		10					

URM : - NIV 3: - ZONE D: - PLD3C1-Circulation

➤ **ADZ C34 1-1**
Ik3 max : 1,7 kA

Ik1 max : 0,85 kA

Id :
F : 0,8

Référence client :
Armoire amont :

. 4	TGBT	IS	4/0	160	160								
. 2	Présence tension	Dj	4/4	16	16	C		15					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	20	20	C		20					
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 4	Général	IS	4/0	63	63								
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C		15					
. 1	Portes auto	DDR	2/2	10	10	D	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 11	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 8	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R		1x1,5	1x1,5	1x1,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôle	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
									2V				
. 22	Prise	DDR	2/1	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	FM	DDR	2/2	10	10	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	FM	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Eclairage	Dj	2/2	16	16	C		10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Alimentation commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Caméra	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	PC	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 3	FM	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3P1-Local technique

➤ **TD EC 3-2**
Ik3 max : 1,5 kA

Ik1 max : 0,76 kA

Id :
F : 0,8

Référence client :
Armoire amont :

. 2	Général	I	4/0	160	160								
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 1	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 7	Prises	DDR	2/1	16			30						
. 1	Ventilation	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	10	10	C		10					
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

URM : - NIV 3: - ZONE E: - PLE3C2-Circulation

➤ **ADZ C3 1-1**
Ik3 max : 11,53 kA

Ik1 max : 6,54 kA

Id :
F : 0,8

Référence client :
Armoire amont :

. 4	TGBT	Dj	4/4	160	160	320		50					
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		15					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C		20					
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 3	Général	IS	4/0	160	160								

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôle	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C		15					
. 112	Prise	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Prise	DDR	2/2	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 5	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	FM	DDR	2/2	20	20	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	FM	DDR	2/2	10	10	D	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	TD	Dj	4/4	32	32	C		15	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 18	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 8	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	FM	DDR	2/2	25	25	C	300	15	U1000R 2V		1x4	1x4	1x4
. 2	FM	Dj	3/3	20	20	C		15	U1000R 2V		1x2,5		1x2,5
. 5	FM	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	FM	DDR	2/2	10	10	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	PC	DDR	2/1	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Alim transfo Ackerman	Dj	2/2	10	10	C		15					
. 1	Alim commandes	Dj	2/2	16	16	C		10					
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10					
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 3	FM	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C6 & PLC476-Circulation

➤ **AD ZC4 2-1**
Ik3 max : 11,02 kA

Ik1 max : 6,17 kA

Id :
F : 0,8

Référence client :
Armoire amont :

. 2	TGBT	Dj	4/4	250	200	2000		50					
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		15					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C		20					
. 3	Général	IS	4/0	200	200								
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C		15					
. 95	Prise	DDR	2/1	10			30						
. 1	FM	DDR	2/2	10	10	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 10	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	FM	Dj	4/4	32	32	C		15	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 2	FM	Dj	2/2	16	16	C		10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 2	FM	Dj	2/2	32	32	C		10	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 1	FM	Dj	2/2	25	25	C		10	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 3	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 11	Eclairage	DDR	2/1	10			30						
. 1	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 1	FM	DDR	2/2	25	25	C	300	15	U1000R 2V		1x4	1x4	1x4
. 2	TGBT	IS	4/0	250	250								
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 2	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 1	Général ondulé	INV	4/0	160									
. 2	Prise	DDR	2/1	16			30						
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	FM	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC483-Local technique

➤ **TD EC 4-1**
Ik3 max : 4,44 kA

Ik1 max : 2,28 kA

Id :
F : 0,8

Référence client :
Armoire amont :

. 2	Général	I	4/0	63									
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 1	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 13	Prise	DDR	2/1	16	16	C	30	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Ventilation	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	VC	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Concentrateur	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

URM : - NIV 4: - ZONE C: - PLC4C1-Circulation

➤ **AD ZC4 3-1**

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge Ith (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
Ik3 max : 14,28 kA		Ik1 max : 8,33 kA		Id :		F : 0,8							
Référence client :		Armoire amont :											
. 2	TGBT	Dj	4/4	160	160	320		50					
. 1	Présence tension	Dj	4/4	16	16	C		25					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C		25					
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 3	Général	IS	4/0	160	160								
. 4	Comptage éclairage	Dj	4/4	10	10	C		25					
. 12	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 92	Prise	DDR	2/1	10			30						
. 2	Porte automatique	DDR	2/1	10			300						
. 3	FM	DDR	4/3	16			30						
. 2	FM	DDR	2/1	16			30						
. 10	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	TD EC4.1	Dj	4/4	32	32	C		20	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 1	VRV terrasse	Dj	4/4	32	32	C		20	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 9	Eclairage	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	Réserve	Dj	3/3	20	20	C		25					
. 2	Chariot petit déjeuner	Dj	3/3	20	20	C		25	U1000R 2V		1x2,5		1x2,5
. 2	TGBT	IS	4/0	160	160								
. 1	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		25					
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 1	Général ondulé	I	4/0	160									
. 3	Prise	DDR	2/1	16			30						
. 1	UTL	Dj	2/2	10	10	C		10					
. 1	UTL	Dj	2/1	10	10	C		10					
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 2	FM	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	API switch	Dj	2/1	6	6	C		10					

URM : - NIV 4: - ZONE D: - PLD4C1-Circulation extérieure

➤ **AD ZC34 1-2**
Ik3 max : 1,44 kA **Ik1 max : 0,71 kA** **Id :** **F : 0,8**
Référence client : **Armoire amont :**

. 4	TGBT	IS	4/0	160	160								
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C		20					
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 4	Général	IS	4/0	63	63								

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg (1)	IΔn (mA) (2)	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 4	Comptage	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 6	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10					
. 1	FM	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 16	Prise	DDR	2/1	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Eclairage	Dj	2/2	16	16	C		10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 1	CA URM	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 3	DC	Dj	2/1	6	6	C		10					

URM : - NIV 4: - ZONE E: - PLE4P1-Local technique

➤ **TD EC 4-2**
Ik3 max : 2,21 kA

Ik1 max : 1,12 kA

Id :
F : 0.8

Référence client :
Armoire amont :

. 2	Général	IS	4/0	160	160								
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		10					
. 1	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 9	PC	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Ventilation	Dj	4/4	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	Divers FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alimentation commandes	DDR	2/2	16	16	C	30	15					
. 1	UTL CA	Dj	2/2	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5

URM : - NIV 4: - ZONE F: - PLF4C1-Circulation

➤ **AD ZC4 1-1**
Ik3 max : 10,6 kA

Ik1 max : 5,94 kA

Id :
F : 0,8

Référence client :
Armoire amont :

. 2	TGBT	Dj	4/4	160	160	320		50					
. 2	Présence tension	Dj	4/4	10	10	C		15					
. 1	Parafoudre	Dj	4/4	40	40	C		20					
. 4	Présence tension	Dj	2/2	6	6	C		10					
. 5	Comptage	Dj	4/4	10	10	C		15					
. 5	FM	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 2	FM	Dj	4/4	32	32	C		15	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
. 2	FM	Dj	2/1	16	16	C		10	U1000R		1x2,5	1x2,5	1x2,5

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôle	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
									2V				
. 1	Porte auto	DDR	2/2	10	10	D	300	10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	VTP AES	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 13	Eclairage	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 3	Général	IS	4/0	160	160								
. 149	Prise	DDR	2/1	10			30						
. 1	Eclairage	DDR	2/1	10			300						
. 2	Eclairage	DDR	2/2	10	10	C	300	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Eclairage	DDR	2/2	16	16	C	30	15	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim commandes	Dj	2/1	16	16	C		10					
. 2	Alim Vcc	Dj	2/1	6	6	C		10					
. 2	FM (DC)	Dj	2/1	6	6	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	Alim API switch	Dj	2/1	6	6	C		10					

URM : - NIV 5: - Terrasse

➤ TD DSF 5.2

Ik3 max : 10,39 kA **Ik1 max :** 5,75 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1 Général I 4/0 160

➤ TD DSF 5.3

Ik3 max : **Ik1 max :** **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1 Général I 4/0

➤ Coffret Terrasse N°13 173

Ik3 max : **Ik1 max :** **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1 Général I 2/0

➤ TD DSF 5.1

Ik3 max : 10 kA **Ik1 max :** 5,3 kA **Id :** **F :** 0,8

Référence client : **Armoire amont :**

. 1 Général I 4/0

⁽¹⁾Mg: magnétique ⁽²⁾IΔn: sensibilité différentielle mA

Significations des abréviations utilisées

In : Intensité nominale	Ik : Intensité de court-circuit	Iz : Intensité admissible	lth : Réglage du dispositif de protection
Id : Intensité de défaut phase/terre	PdC : Pouvoir de coupure	F : Facteur de correction	Nbre pôle : Nombre de pôle coupé/protégé
Ph/N : Phase / Neutre	Ph/N : Phase / Neutre	PE : Conducteur de protection	PSNE : Protection Surcharge non exigée
PI : Protection Intégrée	IS : Interrupteur sectionneur	IF : Interrupteur fusible	ISF : Interrupteur sectionneur fusible

Significations des abréviations utilisées

S : Sectionneur	SF : Sectionneur fusible	Fu : Fusibles	IDR : Interrupteur Différentiel
INV : Inverseur	Dj : Disjoncteur	DDR : Disjoncteur Différentiel	DDA : Dispositif de Déconnexion Auto
RT : Relais Thermique	RE : Relais Electronique	RM : Relais Magnétique	RMT : Relais Magnétothermique
C : Contacteur	DC : Discontacteur	RD : Relais différentiel	Xa/b : a pôles coupés, b pôles protégés
Mg : magnétique	IΔn : sensibilité différentielle mA	FL : Filiation	

Etendue, méthodologie et critères d'appréciation des mesurages

Préambule

Les mesures / essais à effectuer sont définis selon le type de vérification (Initiale, à la demande de l'Inspection du Travail, Périodique, Temporaire), lorsque possible en fonction des conditions rencontrées sur le site et de la mise à disposition des installations.
Les méthodologies de mesurage utilisées et les valeurs limites sont celles décrites dans les normes d'installation rendues applicables par l'arrêté du 19/04/2012 (notamment série NF C15-100, NF C 15-150-1, NF EN 50107-1, NF C 15-211, NF C13-100, NF C13-200, NF C17-200).

Résistance des Prises de terre

- **Etendue** : La mesure de la résistance de la prise de terre est effectuée pour tous les types de vérification.
- **Méthodologie** :
Ces mesures sont effectuées soit par la méthode des 2 terres auxiliaires, soit par la méthode de boucle, soit toute autre méthode appropriée.
Dans tous les cas la mesure est effectuée barrette fermée, ainsi que barrette ouverte si nécessaire et si possible.
- **Valeurs limites**

Type de réseau	Valeur Id (A) HT	Valeur maximum prise de terre				Masses BT TT (Ohm)
		TNR – ITR (Ohm)	TTS (Ohm)			
			U _{tp} = 2 kV	U _{tp} = 4 kV	U _{tp} = 10 kV	
Aéro-souterrain	40	26	30	30	30	50 / I Delta n
	150	6	10	24	30	
	300	3	5	12	30	
Souterrain	1000	1	1	3	10	

Pour la NF C 13 200, en règle générale, une valeur de prise de terre inférieure ou égale à 1 ohm est présumée satisfaisante à cette exigence.

U_{tp} : tension de tenue des masses du poste - Id : courant de défaut à la terre du réseau HT de distribution publique

Continuité des conducteurs de protection

- **Etendue** : Les mesures de continuité sont effectuées :
 - Quelque soit le type de vérification, comme suit :
 - Liaisons entre chaque niveau de la distribution et le niveau suivant (remplacé par un examen visuel en cas d'impossibilité).
 - Tous les matériels fixes et amovibles de classe I, y compris prolongateurs et accessoires présentés.
 - Lors de chaque vérification initiale et sur demande de l'Inspection du Travail, de la totalité des appareils d'éclairage et prises de courant accessibles.
 - Lors de chaque vérification périodique, de la moitié des prises de courant accessibles dans les locaux de bureaux (ou locaux ayant des influences externes assimilées), la totalité dans les autres locaux, et du tiers des appareils d'éclairage fixes accessibles depuis le sol.
- **Méthodologie** : La vérification est effectuée à l'aide d'un milliohmètre, d'un ohmmètre ou visuellement.
- **Valeurs limites**
 - **En basse tension** :
La valeur de la continuité des circuits de protection entre les différents niveaux de distribution doit être systématiquement indiquée lors des vérifications initiales.
Les valeurs de continuité des conducteurs de protection aboutissant aux différents matériels doivent être comparées à celles préconisées dans le paragraphe D.6.2 ou D.6.3 du guide UTE C 15-105; toutefois, lors des vérifications initiales ou sur demande de l'inspection du travail réalisées en schéma TN ou IT, en l'absence de notes de calculs justificatives dans le dossier technique, les valeurs sont à comparer à celles du tableau DC du paragraphe D.6.1 du guide UTE C 15-105.
 - **En haute tension** :
En cas de doute, ou lorsque l'examen visuel n'est pas réalisable, une mesure de continuité doit être effectuée; entre deux points simultanément accessibles.
La résistance mesurée doit être au plus égale à 200 mΩ.
- **Unité des valeurs** : milli-ohm ou ohm.
- **Sur les prises de courant sans millésime est réalisée tous les ans.**
- **Sur les appareils d'éclairage ou prises de courant avec millésime est réalisée à la date du millésime.**

Isolement des Circuits et Matériels BT

- **Etendue** : Quelque soit le type de vérification, les mesures d'isolement sont effectuées sur tous les appareils portatifs à main et mobiles présentés, les matériels fixes et semi-fixes dont la mise à la terre est inexistante ou défectueuse, ainsi que les circuits pour lesquels le fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel est défectueux ou absent, à l'exception des matériels alimentés en TBTS ou TBTP, de classe II.
- **Méthodologie** : La mesure d'isolement est effectuée entre conducteur actif et masse (ou terre) à l'aide d'un ohmmètre approprié suivant le domaine de tension.
- **Valeurs limites** : 0,5 Mégohm pour U > 500V (NF C15-100 ou NF C17-200), pour les câbles chauffants noyés dans les parois, 0,25 Mégohm pour U ≤ 230V, 0,40 Mégohm pour U > 230V.
- **Unité des valeurs** : Mégohm

Essai du (des) Contrôleur(s) Permanent d'isolement (CPI)

- **Etendue** : L'essai du CPI (sauf si présence d'un défaut) est effectué quel que soit le type de vérification pour les installations à neutre isolé ou impédant à l'exclusion des réseaux HT.
- **Méthodologie** : Essai avec une résistance calibrée, complété par la vérification de l'efficacité de la signalisation et de son report.
- **Valeurs limites** : Cohérence de l'indication du CPI avec la valeur de la résistance calibrée; bon fonctionnement de la signalisation et de son report
- **Unité des valeurs** : kOhm

Essais des Dispositifs Différentiels Résiduels (DDR)

- **Etendue** : L'essai des DDR est effectué sur tous les appareils installés quel que soit le type de vérification à l'exclusion des réseaux HT et les DDR > à 1A. Cet essai est réalisé si l'établissement l'autorise et le rend possible.
- **Méthodologie** : L'essai des DDR est réalisé par création d'un défaut réel sur l'installation ou d'un défaut amont-aval (méthode 1 ou 2 de l'annexe 6B du titre 6 de la NFC15-100-1).
- **Valeurs limites** : Essais satisfaisants si la valeur de déclenchement est comprise entre la valeur assignée (I delta n) et la moitié de la valeur assignée (I Delta n/2).
- **Unité des valeurs** : mA
- Pour les DDR > à 1A seul un test de fonctionnement mécanique par le bouton test est réalisé.

Rappels sur les vérifications d'installations électriques en application des articles R. 4226-14, R. 4226-16, R. 4226-21 et R. 4722-26 du code du travail

1. OBJECTIF

Les vérifications en application des articles ci-dessus ont pour but de rechercher les points où les installations électriques s'écartent des dispositions fixées par :

- les articles R. 4215-3 à 17 et R. 4226-5 à 13 Code du Travail,
- le décret mines et carrières décret n° 2020-1529 du 7 décembre 2020 fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matière d'électricité,
- les arrêtés pris pour leurs applications et des normes concernées (dans la limite des prescriptions visant la sécurité des personnes vis-à-vis des risques électriques).

Elles sont conduites selon la méthodologie définie par l'arrêté du 26/12/2011.

Les vérifications initiales (R. 4226-14) ou suite à modification de structure visent à donner un avis sur la conformité de la conception / réalisation des installations électriques neuves ou modifiées, alors que les vérifications périodiques (R. 4226-16) visent à s'assurer du maintien en état de conformité des installations existantes et non modifiées (cf §6).

La vérification sur demande de l'Inspection du Travail (R. 4722-26) est identique à l'initiale, mais porte sur une installation existante.

Les vérifications d'installations temporaires (R. 4226-21) sont effectuées à la demande du Chef d'établissement (dénommé « Employeur » dans le Code du travail) et ne sont pas incluses dans aucun des types de vérifications précisées ci-dessus sauf en VDT (R4722-26).

Ces différents types de vérifications concernent la protection des personnes au travail vis-à-vis des risques d'électrisation et de brûlures dues aux installations électriques, à l'exclusion de tout autre objectif, par exemple :

- sûreté de fonctionnement et sélectivité des installations électriques,
- protection contre la foudre, etc,
- voire des objectifs visés par d'autres réglementations :
 - protection du public contre les risques d'incendie et de panique
 - protection des biens et de l'environnement
 - conformité des produits, etc.

L'attention est également attirée sur le fait que certaines installations ou équipements peuvent être assujettis à d'autres textes et doivent faire l'objet de vérifications spécifiques; il en est ainsi, par exemple :

- des équipements de travail (protection vis à vis des risques mécaniques),
- des appareils de levage, de manutention ou de transport par câbles,
- des installations émettrices de rayonnements (protection vis-à-vis des risques dus aux rayonnements ionisants et non ionisants),
- des installations de protection ou de détection des risques d'incendie et d'explosion (protection vis à vis de la protection des biens et du public),
- des installations d'alarme, de transmission de données, de comptage,
- des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

2. ETENDUE ET LIMITES

Conformément à l'arrêté du 26/12/2011 fixant l'objet et l'étendue des vérifications, celles-ci portent sur la matérialité physique des installations électriques, c'est-à-dire l'ensemble des matériels électriques présentés lors de la vérification et mis en œuvre dans l'établissement, tels que matériels de production, transformation, transport, distribution, ou utilisation.

Le respect de la normalisation des matériels, notamment lorsqu'il est concrétisé par un marquage officiel, leurs apporte une présomption de conformité. En conséquence, les examens sont limités à leurs adaptations aux conditions d'usage et à leurs états apparents.

La vérification d'un équipement de travail porte sur les points suivants :

- adaptation de l'équipement de travail aux caractéristiques de l'installation fixe d'alimentation, en ce qui concerne le schéma des mises à la terre et le courant de court-circuit présumé au point d'installation,
- adaptation des différentes enveloppes et des câbles aux conditions d'influences externes,
- protection contre les contacts directs,
- protection contre les contacts indirects en cas de défaut d'isolement sur les masses accessibles,
- protection contre les surintensités de la canalisation fixe alimentant la machine.

La vérification ne concerne pas la protection contre les surintensités des circuits internes ni la protection des moteurs contre les échauffements anormaux des équipements de travail soumis à des règles de conception lors de leur première mise sur le marché.

Par ailleurs, les installations électriques étant examinées en tenant compte des contraintes d'exploitation et de sécurité propres à chaque établissement, la vérification peut être limitée dans certains cas à leurs seuls états apparents.

De plus, Apave ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir signalé les défauts sur des appareils non présentés, parties d'installations inaccessibles, renseignements erronés, etc.

Sont exclus du champ de la vérification :

- les dispositions administratives, organisationnelles et sécuritaires relatives à l'information et à la formation du personnel chargé de l'exploitation courante, des travaux ou interventions,
- les dispositions administratives relatives aux documents à tenir à la disposition des autorités publiques,
- l'examen des matériels électriques en présentation ou en démonstration et destinés à la vente,
- les matériels en stock, en réserve, signalés comme n'étant plus mis en œuvre.

3. ORGANISATION DE LA VERIFICATION

Afin d'assurer l'ensemble des investigations imposées par l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit organiser la vérification avec l'intervenant Apave dès le début de visite, en particulier :

- signaler les parties d'installations nouvelles ou ayant fait l'objet de modifications de structure, pour lesquelles une vérification initiale a été faite (cf. §6),
- donner les moyens d'accès aux locaux et équipements (ouverture d'armoires électriques, appareils en hauteur, etc.),
- ainsi qu'une autorisation d'accès aux locaux de service électrique (cf NF C18 510 art 11.4.2),
- faire assurer les mises hors tension des installations permettant les mesurages et essais, puis les remises sous tension,
- fournir les pièces du dossier technique des installations électriques définies par l'arrêté du 20/04/2012, en particulier :
 - les notes de calculs justifiant du dimensionnement et de la protection,
 - les schémas complets et à jour,
 - les rapports de vérification initiale, suite à modification de structure, périodique annuel et quadriennal précédents,
 - le plan de classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes, notamment à risque d'incendie et d'explosion, à défaut le

classement de l'intervenant Apave ne constitue qu'une proposition, à valider par le Chef d'établissement.
Indication, le cas échéant par famille de locaux, des conditions d'influences externes et des degrés minimaux de protection des matériels.
Les emplacements à risques d'explosion et leur classification en zones figurent dans « le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) » établi et mis à jour par le chef d'établissement, il n'est pas du ressort du vérificateur de proposer un tel classement.
Si nécessaire, une limite d'intervention est portée dans le rapport à ce sujet indiquant que le DRPCE n'a pas été réalisé ou fourni par le chef d'établissement et qu'une analyse permettant sa rédaction doit être menée.

- Pour les zones avec atmosphères explosives (ATEX) :
 - le document relatif à la prévention contre les explosions (DRPCE), prévu aux articles R.4227-50 et 52 du code du travail,
 - le rapport de sécurité des installations électriques, en application de l'arrêté du 8/07/2003.
- Note DGT mars 2024 :
 - Dépose et repose des plastrons des armoires basse tension :
La dépose et repose des plastrons est à réaliser par une personne habilitée de l'établissement ou missionnée pour le faire par le client.
Si ce n'est pas réalisé, l'intervenant APAVE procède à la dépose et repose des plastrons sauf refus du client. Cette intervention pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire. En cas de refus ou de risque pour l'intervenant APAVE, cela fera l'objet d'une observation et l'acte technique ne sera pas réalisé.
 - Essais des dispositifs différentiels :
L'essai des dispositifs différentiels est à réaliser pendant la vérification réglementaire. Si ces essais ne sont pas autorisés, Apave propose une coupure décalée. En cas de refus, l'absence d'essais fera l'objet d'une observation dans le rapport et un plan de coupure sera à réaliser par le client pour les prochaines vérifications.
 - Essais des dispositifs de coupure d'urgence des armoires de distribution basse tension :
L'essai des systèmes télécommandés des coupures d'urgence des armoires de distribution basse tension est à réaliser pendant la vérification réglementaire. Si ces essais ne sont pas autorisés, Apave propose une coupure décalée. En cas de refus, l'absence d'essais fera l'objet d'une observation dans le rapport et un plan de coupure sera à réaliser par le client pour les prochaines vérifications.
 - Coupure décalées :
En cas de coupure décalée ce rapport fera l'objet d'un rapport en complète et remplace.

4. CONDUITE DE LA VERIFICATION

Lorsque l'insuffisance de la mise à disposition des moyens ci-dessus ne permet pas d'exécuter complètement la vérification, mention en est faite dans le rapport Apave.

Il appartient alors au Chef d'Etablissement de prendre à sa charge dans les plus brefs délais l'organisation des compléments.

A défaut, la vérification pourrait être considérée comme une vérification non réglementaire.

Concernant la continuité à la terre des appareils d'éclairage qui n'aurait pu être mesurée lors des vérifications, l'attention du chef d'établissement doit être attirée sur le fait qu'en cas d'intervention ultérieure sur ces appareils d'éclairage ou dans leur voisinage, il devra préalablement procéder ou faire procéder à cette vérification (Arr. du 26/12/2011-Annexe II, Art 1).

5. RAPPORTS

Les rapports établis conséquemment aux différents types de vérifications répondent aux prescriptions définies par l'arrêté du 26/12/2011.

Ainsi, le rapport périodique annuel est limité aux informations à caractères administratifs ainsi qu'aux seules non-conformités constatées, alors que le rapport périodique quadriennal contient toutes les informations imposées.

Les observations sont référencées aux articles du Code du travail, et le cas échéant à l'arrêté d'application concerné et/ou la norme d'installation définie par l'arrêté du 19/04/2012, dans sa dernière version.

Lorsque la version de la norme applicable à l'installation est antérieure à cette dernière version, les opérations qui permettent de lever les observations sont à réaliser dans le cadre de cette norme antérieure sauf si l'ampleur des travaux les soumet à une visite initiale électrique qui sera réalisée en référence à la dernière version de la norme concernée.

Le rapport réglementaire de vérification des installations électriques est destiné à l'employeur, lorsque le contractant (Facility Manager par exemple), n'est pas l'employeur, l'original du livrable doit lui être adressé.

Sauf avis contraire du Chef d'établissement, dûment notifié à l'agence APAVE qui a émis le présent rapport, dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi, le contenu du présent est considéré comme définitivement validé.

6. MODIFICATIONS DE STRUCTURE

Conformément à l'article R. 4226-6 du Code du travail, les modifications de structure⁽¹⁾ doivent donner lieu à une vérification initiale effectuée par un organisme accrédité, lors de leur mise en service.

Ainsi, les parties d'installations rencontrées en vérification périodique qui entrent dans ce cadre, ne font pas l'objet d'une telle vérification 'de conformité', elles sont signalées à l'Etablissement à qui il revient de faire réaliser cette vérification.

⁽¹⁾ Modification de la puissance de court-circuit, du schéma des liaisons à la terre, modification/ajout de circuits de distribution, création/réaménagement d'installations

7. SURVEILLANCE ET MAINTENANCE

La vérification des installations électriques ne constitue qu'un des éléments concourant à la protection des travailleurs contre les dangers des courants électriques ; aussi, et conformément à l'article R. 4226-7 du Code du travail, le chef d'établissement doit mettre en place une organisation de la surveillance des installations électriques chargée de détecter en permanence d'éventuelles déficiences pouvant apparaître entre deux vérifications.

Les déficiences relevées dans le cadre des vérifications et de la surveillance doivent être levées dans les plus brefs délais.

8. INSTALLATIONS TEMPORAIRES

Les installations temporaires établies le cas échéant entre deux vérifications périodiques, doivent faire l'objet d'une vérification spécifique (cf Art. R. 4226-21) dans les conditions définies par les arrêtés des 22/12/2011 et 26/12/2011.

9. INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTERIEURES

Conformément aux dispositions des articles R.4511-5 à R.4511-8 du Code du travail, des dispositions de sécurité particulières parfaitement définies doivent être prises par les responsables des entreprises concernées pour toute intervention sur ou à proximité des installations électriques.